



PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE LAIT

UN SYSTÈME DE TRAÇABILITÉ EN COURS DE PRÉPARATION

Page 5

VISITE DU PRÉSIDENT TURC
EN ALGÉRIE

**RENFORCER
UN
PARTENARIAT
ÉCONOMIQUE**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3903 | Lundi 27 janvier 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, LIGUE
DES CHAMPIONS

**LA JSK
ET L'USMA
ÉLIMINÉS**

Page 17

CORONAVIRUS / RETOUR DES PÈLERINS ALGÉRIENS

CE QUE PRÉVOIT LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Page 24



RENVERSEMENT D'UN BUS À M'SILA

**5 MORTS
ET 31 BLESSÉS**

Page 3



MOUVEMENT PARTIEL DANS LE CORPS DES WALIS

**LE CHEF DE L'ÉTAT
INJECTE DU
"SANG NEUF" !**

Page 4



16

détachements de la PC mis en alerte à Jijel après le séisme.

21

morts déplorés dans l'Est de la Turquie suite à un violent séisme.

31

blessés et 5 morts déplorés dans un accident de la circulation à M'Sila.

Des gardiens pour sécuriser la Mosaïque antique de Négrine

Trois agents de sécurité ont été recrutés pour protéger le site de la nouvelle mosaïque découverte dans la région de Tifache relevant de la commune de Négrine. Le recrutement de ces 3 agents de sécurité, sous instruction du directeur général de l'OGEBEC, vise à sécuriser le périmètre de cette nouvelle découverte archéologique contre toutes éventuelles tentatives de vandalisme ou de trafic. De plus, le site de cette fresque sera clôturé au cours de cette semaine pour le protéger, a fait savoir le même responsable avant de préciser que des travaux d'entretien et de nettoyage de cette mosaïque seront entamés prochainement. Pour rappel, un citoyen avait découvert mardi dernier cette mosaïque dans sa propre ferme lors des travaux de creusement, où il a informé les autorités locales afin de prendre les mesures nécessaires. Les travaux de restauration de cette découverte archéologique seront lancés dans les plus brefs délais par des experts du Centre national de recherche archéologique (CNRA) afin de préserver ce chef-d'œuvre qui remonte -selon les premières estimations- au 4^e ou 5^e siècle après J.-C et représente le toit du caldarium (la salle chaude) d'un thermes romain.



Le Salon de l'agriculture d'Oran pour booster la cuniculture



L'association nationale Nouvelle génération des éleveurs de lapins d'Algérie mise énormément sur les foires agricoles pour donner une impulsion à la cuniculture et l'élargir à travers l'ensemble des wilayas du pays dans le but de diversifier le marché des viandes blanches en Algérie.

Bouheddoun Madjid a indiqué à l'APS en marge de la 5^e édition du Salon International de l'agriculture qui se poursuit à Oran, que l'un des objectifs de l'Angela, est de donner une impulsion à l'élevage de lapins qui a connu un recul à cause d'un certain nombre de problèmes liés notamment au manque de médicaments, à la commercialisation et à la cherté des aliments nécessaires pour ce type d'animaux domestiques. L'alimentation pour lapin est disponible en Algérie mais son prix reste élevé oscillant entre 4.500 et 4.600 DA le kilogramme. En plus du renchérissement des prix de cette matière importante dans l'élevage des lapins, le prix de sa viande reste élevé sur le marché tant il est vrai qu'il varie entre 900 et 1.000DA/ kg chez les bouchers, alors que le prix du lapin vivant dont le poids varie entre 1 et 3 kilogrammes varie entre 360 et 400 DA. La viande de lapin est riche en vitamines et protéines animale et occupe la deuxième place après le poisson.

Les Douanes algériennes lancent un nouveau site web

La direction générale des Douanes algériennes a procédé, le 26 janvier 2020, au lancement de son nouveau site électronique à l'occasion de la journée internationale de la douane (JID), a indiqué un communiqué de cet organe. A l'occasion de la célébration de la JID, coïncidant avec la date de création de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD), la direction générale des Douanes algériennes a organisé plusieurs activités, au niveau de la salle des conférences de la wilaya de Tipasa, dont la projection d'un documentaire sur les décisions anticipées en matière de classement tarifaire et les pays d'origine des marchandises, outre la signature d'une lettre de notification adressée au secrétaire général de l'OMD portant acceptation par l'Algérie de la recommandation relative aux décisions anticipées en matière de classement tarifaire et des pays d'origine des marchandises. Outre la signature d'un protocole de coopération entre l'Inspection générale des Finances (IGF) et la direction générale des Douanes, il sera procédé, par la même occasion, à la remise d'attestation de mérite, attribuées par les Douanes algériennes. Le commerce international joue un rôle important



dans l'appui des sociétés et économies prospères et durables, en adoptant des mesures rigoureuses contre la fraude commerciale et l'évasion fiscale.

D
I
X
I
T

KARIM YOUNES

"Un dialogue objectif et serein et un débat ouvert à tous les courants d'expression de la société, sont susceptibles de réaliser le changement prôné par le peuple algérien."

Une ville de Chine se construit un hôpital de 25.000 m² en... 10 jours

Les autorités chinoises ont annoncé la construction en urgence d'un hôpital spécialement dédié aux victimes du nouveau coronavirus. Un ballet de pelleteuses a débuté à Wuhan, le berceau de l'épidémie, pour une livraison prévue en 10 jours, soit le 3 février !

6

Selon des images diffusées à la télévision, des dizaines d'engins de chantier étaient occupés à préparer le terrain sur lequel doit s'élever l'établissement à Wuhan, la ville de 11 millions d'habitants au cœur de l'épidémie.

Interpellé pour avoir passé plus de... 3.000 appels à son ex

Ne supportant pas la rupture avec sa compagne et surtout qu'elle refasse sa vie, le mis en cause aurait téléphoné plus de 3.000 fois entre les mois d'août et de janvier.

Lors de ces appels, il lui serait même arrivé de la menacer de mort. Il sera présenté ce vendredi devant le parquet et devra répondre de quatre chefs d'accusations : appels téléphoniques malveillants, menaces de mort répétées, harcèlement et violences volontaires aggravées.

VISITE DU PRÉSIDENT TURC EN ALGÉRIE:

Renforcer un partenariat économique en plein essor

Le renforcement de la coopération économique entre l'Algérie et la Turquie, qui enregistre ces dernières années une dynamique particulière avec la réalisation de nombreux projets de partenariat et l'accroissement du niveau des échanges, a été au menu, dimanche à Alger, d'un forum d'affaires présidé conjointement par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad et le président turc, Recep Tayyip Erdogan.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les deux pays ont eu l'occasion, à la faveur de ce forum qui se tient en marge de la visite officielle qu'effectue le Président turc en Algérie, d'identifier les voies et moyens permettant de développer davantage leur coopération économique, en vue de la hisser au niveau de l'excellence de leurs relations politiques et d'amitié.

Le forum attendu dans l'après-midi réunira des responsables d'institutions économiques, des chefs d'entreprises et des hommes d'affaires des deux pays, pour donner une nouvelle impulsion au partenariat économique, notamment dans les domaines de l'industrie, du tourisme, de l'agriculture et des énergies renouvelables. En vertu de nombreux accords portant sur la concrétisation de projets dans les secteurs industriel (textile, sidérurgie...), énergétique, du transport maritime et du bâtiment, la coopération algéro-turque ne cesse de se diversifier et de se développer, faisant de la Turquie le premier investisseur étranger hors hydrocarbures en Algérie.

Durant la période allant de 2003 à 2017, pas moins de 138 projets d'investissement impliquant des promoteurs turcs, devant générer 33.859 postes d'emplois, ont été déclarés au niveau de l'Andi pour un montant global de 474 milliards de DA, selon un bilan du ministère de l'Industrie.

En 2017, la Turquie avait détrôné la France en se plaçant en haut du tableau des investisseurs étrangers déclarés, avec un volume financier de 169 milliards de DA, permettant la création de 12.306 emplois. Le secteur de l'industrie est en première position dans la répartition sectorielle des investissements turcs en Algérie, représentant 59% en nombre de projets, 90% en flux et 64% en termes d'emplois



créés sur l'ensemble des projets inscrits au niveau de l'ANDI.

Le secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'habitat vient en deuxième position avec 46 projets, suivi par les transports et les services et enfin l'agriculture.

Actuellement, près de 1.000 entreprises turques activent en Algérie, alors que la communauté turque vivant en Algérie dépasse les 10.000 personnes, dont des cadres supérieurs, des techniciens et des travailleurs exerçant dans divers domaines d'activités.

Des partenariats fructueux dans le textile et la sidérurgie

Plusieurs accords de partenariat ont été conclus entre l'Algérie et la Turquie, notamment dans les domaines de la sidérurgie, de l'industrie, de l'agroalimentaire, du tourisme et de la culture. Mais, c'est surtout dans le textile et la sidérurgie que ce pays a investi considérablement en Algérie.

Un projet de construction d'un complexe de textile à Relizane appartenant à la joint-venture Tayal, formée de deux filiales du Groupe public national de textile Getex, du holding Madar (ex. Snta) et de l'entreprise turque Intertay, est en cours de réalisation.

Le projet comprend la réalisation de huit (8) usines totalement intégrées de tissage, de traitement, de confection, de bonneterie, et d'ennoblissement de tissus, de finissage, de blanchiment et de teinture, d'un centre d'affaires et d'une école de formation en métiers de tissage et de confection avec une capacité d'accueil de 500 stagiaires par session.

En mars 2018, une usine de filature de

coton, faisant partie de ce complexe, était entrée en production avec une capacité de production de 9.000 tonnes/an.

Toujours dans le secteur du textile, un protocole d'accord a été signé entre l'entreprise publique nationale Texalg et le société turque Boyner Sanayi A.S, pour la création d'une joint-venture de production de filés de laine et d'autres produits textiles, à Meskiana (Oum-El Bouaghi).

L'usine est dotée d'une capacité de production de 1.000 tonnes/an de filés laine et mélanges (laine, polyester, acrylique), dans une première phase puis 2.000 t/an, la deuxième année et 3.000 t/an l'année suivante.

Un autre partenariat algéro-turc d'envergure est l'extension, sur une superficie de 100 hectares, dédiée à la production du rond à béton dans le pôle économique de Béthioua, du complexe sidérurgique d'aciérie et de laminoirs du groupe turc de droit algérien "Tosyali Iron and Steel Industry Algérie", entré en service en 2013.

La capacité de production de ce complexe, estimée à 2 millions de tonnes/an, devant permettre de réduire les importations de ce matériau de construction et répondre aux besoins des nombreux chantiers de construction.

Dans le secteur énergétique, la Compagnie nationale, Sonatrach, à travers sa filiale SPIC (Sonatrach Petroleum Investment Corp), et la compagnie turque CPEY, filiale de Ronesans, ont signé en septembre 2019 à Istanbul, l'ensemble des contrats nécessaires au lancement des études d'engineering du complexe pétrochimique pour la production de propylène et de polypropylène (PDH-PP), à Ceyhan en Turquie.

Sonatrach et Ronesans avaient procédé à la création de la société de projet, une société mixte de droit turc dénommée, "Ceyhan Polipropilen Uretim Anonim ?irket", avec une structure d'actionnariat de 34% pour la SPIC et 66% pour CPEY.

Cette société de projet a pour objet la conception, l'ingénierie, l'approvisionnement, la construction et l'exploitation d'un complexe de production de 450 milles tonnes par an de polypropylène, au niveau de la zone industrielle de Ceyhan, dédiée au développement de la pétrochimie.

Selon Sonatrach, cet investissement, estimé à 1,4 milliard de dollars, représente un "intérêt stratégique", pour la Turquie comme pour l'Algérie.

Lors de sa dernière visite à Alger, le 26 février 2018, le Président turc avait évoqué la nécessité de signer un accord sur la protection des investissements, et un accord sur le partenariat stratégique avec l'Algérie.

Il avait notamment appelé les hommes d'affaires de son pays, à "investir en force" en Algérie, qu'il avait qualifiée d'"île de stabilité politique et économique en Méditerranée et en Afrique".

Des échanges commerciaux en constante augmentation

Parallèlement aux projets d'investissements engagés par les deux parties, les échanges commerciaux algéro-turcs ont également connu un essor, pour s'établir à plus de 4 milliards de dollars, durant les 11 premiers mois de 2019, faisant de la Turquie le 5e partenaire commercial de l'Algérie, après la Chine, la France, l'Italie et l'Espagne.

En 2018, les échanges avaient atteint 4,628 milliards de dollars, constitués de 2,318 milliards de dollars d'exportations algériennes, en hausse de plus de 26% par rapport à 2017 et 2,310 milliards de dollars d'importations auprès de la Turquie, en augmentation de 14 % par rapport à la même période.

L'objectif tracé par les deux parties est celui d'atteindre, dans les prochaines années, un volume de 10 milliards de dollars par an d'échanges commerciaux.

En 2018, le président du Conseil d'affaires algéro-turc, M. Fuat Tosyali, avait affirmé "la volonté de son pays de consacrer la dynamique imprégnant les relations algéro-turques", plaidant pour la signature d'un accord de libre-échange entre les deux pays.

Plus de 200.000 Algériens avaient visité la Turquie en 2017, profitant d'une cinquantaine de vols aériens hebdomadaires, qui relient les villes des deux pays.

L. B.

RENVERSEMENT D'UN BUS À M'SILA

5 morts et 31 blessés

Le bilan de l'accident de la circulation survenu dans la nuit de samedi à dimanche, sur l'axe de la route nationale RN8 à proximité de la localité d'Ain El Hadjel (M'Sila), au lieudit Ennahiya, est passé à 5 morts et 31 blessés, selon un

bilan fourni hier par des services de la Gendarmerie nationale (GN). L'accident a eu lieu suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs, assurant la liaison Alger-Hassi Messaoud, et un tracteur roulant dans un sens inverse,

selon la même source. Les morts et les blessés ont été évacués vers les hôpitaux de Sidi Aissa, d'El M'Sila et de Douira (Alger), a ajouté la même source. Le wali de M'Sila, El Cheikh El Ardja, s'est déplacé sur les lieux de l'accident

pour s'enquérir de la situation des victimes et des conditions de prise en charge, a-t-on rappelé. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de cet accident.

R. N.

MOUVEMENT PARTIEL DANS LE CORPS DES WALIS ET DES WALIS DÉLÉGUÉS

Le chef de l'Etat injecte du “sang neuf”

Le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, a, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, procédé à un mouvement partiel dans le corps des walis et des walis délégués, indique un communiqué de la présidence de la République.

PAR IDIR AMMOUR

En effet, en quelques mois seulement après le précédent, opéré au mois d'avril dernier, par l'ancien président par intérim Abdelkader Bensalah, dans le corps des walis et des walis délégués, va subir encore une fois un nouveau remaniement, a-t-on indiqué dans un communiqué de la présidence de la République. Quant aux raisons de ces changements, elles n'ont pas été précisées, mais une chose est sûre, c'est que ces changements interviennent à un moment où la société civile est en effervescence. En outre, le Hirak, qui bouclera prochainement pas moins d'une année de manifestations pacifiques, les syndicats représentants des



différents secteurs d'activité, de leur côté, sont déjà montés au créneau pour dénoncer une atteinte aux droits des travailleurs et à leur pouvoir d'achat. Et tant que les enjeux sont de taille, le chef de l'Etat a décidé donc d'injecter du “sang neuf” au sein de l'Exécutif, afin d'aborder de la meilleure manière les problèmes du pays et relever les défis, notamment celui de la

diversification économique, de la maîtrise de l'inflation et du déficit. A ce titre, sont nommés walis: Larbi Behlouli, wali d'Adrar; Messaoud Djari, wali de Chlef; Zinedine Tibourtine, wali de Oum el Bouaghi; Toufik Mezhoud, wali de Batna; Abinouar Abdallah, wali de Biskra; Kamel Nouicer, wali de Blida; Abdeslam Lakhel Ayat, wali de Bouira;

Mermouri Moumen, wali de Tlemcen; Mohamed Amine Deramchi, wali de Tiaret; Youcef Cherfa, wali d'Alger; Mohamed Benamar, wali d'El Djelfa; Abdelkader Kelkal, wali de Jijel; Said Saïod, wali de Saïda; Mustapha Limani, wali de Sidi Bel Abbès; Ahmed Abdelhafid Saci, wali de Constantine; Abdessami Saidoune, wali de Mostaganem; Abdelkhalek Sayouda, wali de Mascara; Mohamed Ben Malek, wali de Bordj Bou Arreridj; Youcef Mahiout, wali de Tindouf; Mahfoud Zekrifa, wali de Tissemsilt; Ali Bouzidi, wali de Khenchela; Amar Hadj-Moussa, wali de Tipasa; Abdelwahab Moulay, wali de Mila; Mbarek ElBar, wali de Ain Defla et Idir Mdebdab, wali de Naâma. Quant au Walis délégués, ils sont comme suit : Ahmed Zerrouki, wali délégué de Draria (Alger); Aïssa Aïssat, El Menia (Ghardaïa); Wassila Bouchachi, Draa Errich (Annaba); et enfin Boualem Chellali, Djanet (Illizi).

I.A.

LES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE TRANCHERONT CE MARDI

Poursuite de la grève ou son annulation

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La Coordination des enseignants du primaire vont devoir trancher ce mardi, s'ils doivent poursuivre leur grève ou pas. Une source syndicale nous a indiqué, que des réunions vont se poursuivre durant la semaine, pour aboutir à une décision finale. La Coordination des enseignants s'active à mettre les bouchées double, pour parvenir à un accord avec la tutelle. Une rencontre générale ce mardi est prévue, nous indique une source de cette Coordination. Echaudée par le récent discours du président Tebboune sur la question, la réaction a été diverse. Selon une source de cette coordination, “il faudra attendre la réunion de mardi pour trancher”, en ajoutant que “les enseignants du primaire ont clairement signifié leur plate-forme de revendications”, à savoir, celle de mettre à égalité les enseignants des 3 paliers, dans le même pied d'égalité, pour

ce qui est des négociations avec la tutelle. Pour ce qui de poursuivre ou annuler la grève, les enseignants restent partagés, d'autant que les uns appellent à un vaste mouvement de débrayage, alors que d'autres considèrent qu'il faut donner du temps après la récente intervention du président de la République. Mais tout de même, la question de la révision du statut de l'enseignant et son système de rémunération, est une position sur laquelle la coordination ne transige pas et ne souhaite pas qu'il y ait un compromis là-dessus. “On a attend pour l'heure la réaction de la tutelle sur les points que nous lui avons transmis”, précise la même source. Sauf que le ministre de l'Education n'a pas pour le moment réagi, même si le discours du Président promet de prendre en charge certains aspects de l'école, tels que le transport et la cantine scolaire. Quant aux autres points, dont ceux relatifs au volume horaire, la charge

du travail pour les enseignants contractuels, ainsi que le volet relatif à la pédagogie, la coordination les inclut également comme des aspects importants dans la négociation avec l'autorité de tutelle. A rappeler, que ces points cités ont été approuvés par le ministre de l'Education, Mohammed Ouadjaout, mais sans qu'il évoque les autres questions. Pour les enseignants qui observent depuis 2 mois, des mouvements de grèves sporadiques, ne finissent pas d'alerter les autorités sur leur délicate situation. Ils bénéficient actuellement d'un capital de sympathie par les autres syndicats de l'éducation, même si l'Unpef reste la plus visible dans son soutien à cette catégorie d'enseignants. Il reste que dans les jours à venir, une éclaircie pourra poindre afin de débloquent la situation de façon définitive.

F.A.

LA PDG DE LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES TRANSPORTS ALGÉRIENS:

“Alstom n'a pas respecté des aspects de la joint-venture conclus avec notre entreprise”

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Mme Ouahida Chaab est la Présidente directrice générale de la Compagnie industrielle des transports algériens (CITAL), installée à Annaba et spécialisée dans l'assemblage des tramways circulant dans différentes villes en Algérie.

Reçue hier, à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, elle rappelle que l'entreprise qu'elle dirige a débuté ses activités en 2011, et qu'elle est également chargée de la maintenance des 131 rames en activité.

Signalant durant son intervention, que l'entreprise CITAL avait été créée sur la

base d'une joint-venture 51/49 ,avec la Française Alstom, Mme Chaab déclare noter l'absence, de la part de cette dernière, de tout partage de savoir-faire, ni d'une cohérence d'optimisation, ce qui en clair, signifie que celle-ci n'a pas respecté le contenu de cet accord de coopération technique. .

A cet effet, Mme Chaab dit souhaiter la création d'une plate-forme de discussions avec ce partenaire pour, indique-t-elle, donner enfin corps à ce partage de savoir-faire, mais aussi, au transfert de technologie et aux nouvelles méthodes de management et d'innovation qui y sont y mentionnés. . Aux fins de diminuer les importations des

pièces de rechange, Mme Chaab signale, par ailleurs, que la CITAL s'est investie dans des activités d'intégration, dès l'année 2013, en faisant usiner localement certaines pièces destinées à la maintenance des attelages, avec un taux de 32% et dans le respect des standards internationaux.

Elle indique également, que sa compagnie est actuellement en pourparlers avec la Société nationale des transports ferroviaires, aux fins d'assurer la maintenance des trains Coralia, acquis par cette dernière et entrés en exploitation depuis.

A un moment, souligne d'autre part l'invitée, où l'on projette de relancer le développement du secteur industriel,

d'introduire la digitalisation, de relancer les PME et les TPE et de maîtriser les transferts de technologie, il faudrait, propose-t-elle, s'appuyer sur les retours d'expériences et le partager entre toutes les entreprises “éparpillées à travers le territoire, pour hisser leur niveau”.

Pour instituer l'esprit d'innovation au sein des entreprises, Mme Chaab appelle, en outre, à développer des liens entre celles-ci et l'université, pour développer, ensemble, certains axes “qu'on n'arrive pas à résoudre”.

R. R.

EXCEPTION D'INCONSTITUTIONNALITÉ ET SES MODALITÉS D'APPLICATION

Une réunion de travail sera organisée à Alger

Le Conseil constitutionnel organisera, mardi prochain, une rencontre pour traiter de l'exception d'inconstitutionnalité et de ses modalités d'application, au profit des membres et cadres du Conseil, en collaboration avec le Programme des Nations-unies pour le développement (PNUD).

Un communiqué du Conseil constitutionnel précise, qu'à cette dernière, participeront des représentants d'établissements et de ministères en relation avec l'exception d'inconstitutionnalité. Le mécanisme d'exception d'inconstitutionnalité est une mesure devant permettre au Conseil constitutionnel, d'assurer un contrôle à postériori de la constitutionnalité des lois. Ce nouveau mécanisme permettra d'introduire des amendements aux textes juridiques contraires à la Constitution, et de les réviser pour leur mise en conformité.

Le mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité avait été introduit par la révision constitutionnelle de 2016. La loi organique fixant les modalités de son application, a été officialisée en mars 2019.

R. N.

PRODUCTION ET DISTRIBUTION DU LAIT

Un système de traçabilité en cours de préparation

Le ministère du Commerce s'attèle à l'élaboration d'un système de traçabilité du lait subventionné, a annoncé à Alger, le ministre du Commerce Kamel Rezig...

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le ministre a affirmé à ce propos affirmant que "la mafia du lait s'est incrustée dans le marché de la distribution" et que "l'État est déterminé à lutter par tous les moyens pour la déloger".

Lors d'une conférence de presse au siège de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), en compagnie du ministre délégué au Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, au terme d'une rencontre nationale des cadres du ministère, M. Rezig s'est engagé à résoudre, "au cours des tous prochains jours" les problèmes du marché de lait, tant au niveau de la production que de la distribution.

Il n'est pas logique que les "117 laiteries en activité à travers le territoire national produisent quelque 4,7 millions de sachets de lait/jour et que le citoyen ne trouve pas un seul sachet chez le commerçant de détail", a déploré M. Rezig.

Actuellement, "les ministères du Commerce et de l'Agriculture ne disposent pas d'informations sur la traçabilité du lait



subventionné, et c'est inconcevable", a-t-il poursuivi.

Soulignant que d'importantes quantités de la poudre de lait, distribuées par l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (Onil), ne sont pas destinées à la production du lait en sachet subventionné, le ministre a estimé "impératif la traçabilité du lait, d'où la nécessité d'un système d'informations national englobant des statistiques précises sur les laiteries, les quantités réceptionnées de l'Onol et sur l'activité des distributeurs".

A la question de savoir si l'État comptait augmenter les quantités de la poudre de lait destinées à l'Onil pour faire face au déficit dans l'approvisionnement du marché, M. Rezig a indiqué que "la pénurie du lait en sachet subventionné n'est aucunement liée aux quotas de la poudre de lait, affirmant dans ce sens qu'une telle mesure n'était pas envisagée pour le moment car les quantités étaient suffisantes et que le problème résidait dans les pratiques de la mafia qui s'est incrustée dans le marché de la production et de la distribution". Pour le minis-

tre, recourir à cette mesure "c'est carrément ajouter de l'eau à la mer".

Abordant la question du contrôle, M. Rezig a estimé que le "nombre des agents de contrôle relevant du ministère du Commerce était suffisant mais que leur activité ne devrait pas être focalisée uniquement sur les petits commerçants (détaillants)".

Il a préconisé, dans ce contexte, de "s'attaquer aux grands bonnets qui s'adonnent à la spéculation pour s'enrichir au détriment du citoyen".

A ce titre, M. Rezig a fait état de la détermination de son département à "ouvrir progressivement tous les dossiers épineux", à commencer par celui du lait, puis du pain... Concernant la non ouverture, à ce jour, de la voie aux particuliers pour bénéficier de la mesure d'importation de véhicules de moins de 3 ans, prévue par la loi de finances 2020, M. Rezig a expliqué qu'il "faut du temps pour la mise en place des mesures techniques et réglementaires et que le ministère des Finances et celui de l'Industrie et des Mines s'y attellent".

"Je pense que ces mesures devaient être parachevées dans deux mois au plus tard (...). Il faut laisser la commission travailler dans le calme", a-t-il ajouté précisant que les mesures feront l'objet d'un décret interministériel fixant les modalités de contrôle de conformité des véhicules d'occasion qui seront importés.

C. A.

UNE AGENCE NATIONALE DU NUMÉRIQUE

Prévue pour la fin du semestre en cours

Une agence nationale de numérique, composée de représentants des secteurs concernés, "sera mise en place avant la fin du semestre courant pour le développement de ce domaine et son intégration dans l'économie nationale", a indiqué une représentante du Premier ministère.

Lors d'une conférence à l'occasion du lancement de la caravane de sensibilisation à l'importance de la numérisation, de l'entrepreneuriat et du e-paiement, Fatiha Slimani a indiqué que "la nouvelle stratégie du Gouvernement encourage les jeunes à l'entrepreneuriat, notamment en matière du numérique qui contribue au développement de l'économie nationale", ajoutant que "le Premier ministre a donné des instructions pour l'accueil, le soutien et l'accompagnement de tous les porteurs d'idées, désirant créer leurs propres entreprises dans ce domaine".

A ce propos, elle a annoncé la mise en place, avant la fin du semestre en cours, d'une agence nationale du numérique, composée de représentants des secteurs et acteurs concernés, dont l'objectif sera le développement de ce domaine et son intégration dans l'économie nationale.

Cette "agence permettra à l'Algérie de se positionner au niveau international grâce à son potentiel dans ce domaine, particulièrement les compétences et les capacités dont jouissent les jeunes algériens en la matière", a-t-elle estimé.

Pour sa part, le ministre de la Micro entreprise, des Startups et de l'Économie de la connaissance, Yassine Djeridene a indiqué que la "création de son département déno-

taît de l'intérêt accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux jeunes et à leurs aspirations, estimant impératif d'œuvrer à la construction d'une nouvelle économie fondée sur le savoir et le numérique pour faciliter au citoyen les procédures et booster l'économie nationale".

De son côté, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé que le projet de numérisation en Algérie était "ambitieux" d'où l'importance de l'adhésion de tous les concernés.

Il a affirmé, dans ce sens, que son département "soutiendra cette entreprise par tous les moyens afin d'atteindre, au moins 50 % de transactions commerciales et monétiques via les moyens de paiement électronique, à l'horizon 2023".

Le ministre délégué chargé des Start-ups, Yacine Walid a estimé que "les initiatives de généralisation du numérique en Algérie dénote la détermination des jeunes Algériens à relancer l'économie nationale et à son édification sur le savoir et les nouvelles technologies", ajoutant que "les startups permettront à l'économie nationale de réaliser un bond qualitatif et que les portes de son département sont ouvertes devant les jeunes désirant travailler dans ce domaine".

De son côté, le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai a mis en avant "l'impératif de développer une économie nationale basée sur le savoir et le numérique en vue de promouvoir de nouveaux services et des richesses alternatives au pétrole, mais aussi exportables".

Le ministre délégué chargé des Incubateurs, Nassim Diafat a mis l'accent, également, sur "l'importance de la relance des entreprises numériques privées en vue de développer l'économie nationale".

Le représentant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a fait état d'instructions aux walis pour l'accompagnement des actions de la caravane de sensibilisation à l'importance du numérique, de l'entrepreneuriat et du e-paiement à travers toutes les wilayas concernées.

Le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, a indiqué, pour sa part, que "le soutien aux entreprises numériques et aux start-up constitue l'un des piliers de la nouvelle économie nationale", affichant la "disponibilité de ses services à accompagner les jeunes investisseurs dans ce domaine par différents moyens à commencer par la mise à leur disposition de locaux pour ouvrir leurs entreprises".

Le responsable de la caravane de sensibilisation à l'importance du numérique, de l'entrepreneuriat et du e-paiement, Mourad Mechta a indiqué, quant à lui, que cette deuxième édition de "La génération digitale Algérie", sera organisée sous le patronage du Premier ministère en coordination avec les ministères de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, du Commerce, du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale avec la participation de la wilaya d'Alger.

Cette "édition verra la participation de 1.500 ambassadeurs du numérique à tra-

vers 20 wilayas, à savoir Alger, Béchar, Ghardaïa, Ouargla, Laghouat, Djelfa, El Oued, Biskra, Bordj-Bou-Arredj, Sétif, Constantine, Batna, Annaba, Skikda, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Oran, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen et Mostaganem", a-t-il soutenu, soulignant la possibilité de sa généralisation à d'autres wilayas.

La manifestation sera organisée en ateliers portant sur tous les secteurs partenaires et les différentes franges sociales, elle commencera dans les universités du 25 janvier au 12 mars, puis au salon prévu du 14 au 16 mars, avant de sillonner les wilayas, du 19 mars au 30 juillet, avec au programme des conférences et des ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat outre des concours de la meilleure start-up, du défi des sponsors et des partenaires pour la réalisation de leurs exigences numériques.

Parmi les universités et les écoles devant prendre part à la manifestation, M. Mechta a cité l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB), l'École nationale supérieure d'informatique (ENSI), l'École nationale polytechnique (ENP), l'École nationale supérieure d'agronomie (ENSA), l'École nationale supérieure de technologie et le pôle universitaire de Koléa, l'Université de Boumerdes, l'Université Saâd-Dahlab de Bliida, l'Université d'Alger, l'École supérieure d'hôtellerie et l'École nationale d'administration (ENA).

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya : de Sétif
Daïra : de Ain Oulmène
Commune : d'Ain Oulmène
N.I.F 098419285156608
Tel : 036.56.32.43 Fax : 036.56.32.32

Avis d'attribution provisoire et l'Avis d'Annulation de la procédure

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 en date du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Le président de l'APC d'Ain Oulmène informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert n°11/2019 relative: **L'alimentation scolaire pour l'année 2020**

Publié dans les journaux : **Midi libre le 15/12/2019 et Elhayate Elárabia le: 16/12/2019**

Le projet est attribué provisoirement comme suit :

Le projet	Le Fournisseur	NIF	Montant en TTC QUANTITE MINIMAL	Montant en TTC QUANTITE MAXIMAL	Observation
Lot N°01 L'alimentation générale et les Fruits et légumes	Annulation de la procédure				
Lot N° 02 Viandes, poules et œufs	LAFI AYOUB	189192802501183	9.402.650.00 DA	16.447.000.00 DA	Moins disant
Lot N° 03 dérivés de lait (produits laitier)	SARL CHENITI DIS MILK DERIVE.	001119008920577	10.608.850.00	13.351.800.00DA	Moins disant
Lot N°04 Le pain.	KHAMEDJ ADEL	183192800789136	1.700.000.00 DA	2.550.000.00 DA	OFFRE UNIQUE

Le soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'APC d'Ain Oulmène dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 correspondant au 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics.

Conformément à l'article 82/04 du même décret tous les soumissionnaires ayant participé peuvent voir les résultats de jugements des offres techniques et financières auprès du bureau des marchés dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution du marchés provisoire pour leur communiquer ces résultats par écrit

Midi Libre n° 3903 - Lundi 27 janvier 2020 - Anep 2016 001 862

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

Direction de la santé et de la population de la wilaya de Guelma

Etablissement public hospitalier Emir Abd El Kader Oued Zenati

NIF : 000724049004744

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire ET D'INFRUCTUOSITE

En application de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'établissement public hospitalier d'Oued Zenati informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert **02/2020** relative à l'approvisionnement en produits alimentaires au profit de l'établissement public hospitalier EMIR ABD EL KADER OUED ZENATI.

Et suite à l'évaluation des offres en date du **05/01/2020** la commission à attribuer provisoirement l'appel d'offre aux fournisseurs cités dans le tableau ci-dessous :

Désignation du lot	Soumissionnaire retenu	Note technique	Montant de l'offre financière en TTC		Délai de livraison	Classement	Critère de choix
			Montant minimum	Montant maximum			
Lot n°01 : Viande rouge fraîche, viande blanche fraîche et œufs	LAYACHI MAHBOUB Guelma NIF : 19752401000764	45/50	8 072 630.00	8 764 350.00	10 heures	01	Moins disant
Lot n°02 : Légumes et fruits	BERRAOUI LARBI Guelma NIF : 196824010123051	45/50	2 385 000.00	3 035 900.00	06 heures	01	Moins disant
Lot n°03 : Alimentation générale	SNC BOUKARI FRERES Annaba NIF : 099923036255258	45/50	1 773 532.70	1 973 445.50	1 jour	01	Moins disant
Lot n°04 : Produits laitiers	Infructueux (désistement du soumissionnaire)						
Lot n°05 : Pain et viennoiseries	Infructueux (aucune offre)						

Les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher des services concernés au niveau de l'EPH de Oued Zenati dans un délai de **03 jours** à compter de la première parution du présent avis.

Conformément à l'article **82** du décret présidentiel **n°15/247 du 16/09/2015** portant réglementation des marchés publics tout soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Guelma dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis.

Midi Libre n° 3903 - Lundi 27 janvier 2020 - Anep 2025 000 510

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ILLIZI
DAIRA IN AMENAS
COMMUNE IN AMENAS

Intitulée de l'opération: AMENAGEMENT DE L'ENTREE PRINCIPAL DE VILLE DE LA STATION NAFTAL

AU SIEGE DE DTR IN AMENAS TRANCHE 02

PROGRAMME B.C 2019-N° 23 /2016

NIF :098433065066615

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 02.../2020

La Commune de IN AMENAS Wilaya de ILLIZI lance un avis d'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux de : AMENAGEMENT DE L'ENTREE PRINCIPAL DE VILLE DE LA STATION

NAFTAL AU SIEGE DE DTR IN AMENAS TRANCHE 02

Seules les entreprises qualifiées de catégorie quatre (04) et plus, activité principale Travaux publics ou travaux construction, pourront retirer le cahier des charges auprès de la Commune de IN AMENAS - contre paiement d'un montant de deux Mille dinars (2.000.00 DA) libellé au nom de Mr. le trésorier communal de IN AMENAS. Les offres comportent une offre technique, offre financière, et un dossier de candidature accompagnée des pièces nécessaires. Les soumissionnaires doivent adresser et/ou déposer leurs offres auprès de la commune de IN AMENAS. Dans une enveloppe cachetée et anonyme contient trois (03) enveloppes séparées et cachetées (dossier de candidature, offre technique, offre financière) l'enveloppe extérieure strictement anonyme devra porter autre l'adresse ci-dessus les seules mentions suivantes:

Monsieur le président de l'assemblée populaire de la commune IN AMENAS wilaya d'ILLIZI.
appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° ... 02 .../2020

Soumission pour : AMENAGEMENT DE L'ENTREE PRINCIPAL DE VILLE DE LA STATION NAFTAL AU SIEGE DE DTR IN AMENAS TRANCHE 02

N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Documents requis : 1/Dossier candidature

-Déclaration de candidature remplie, signée et cachetée

-Déclaration de probité remplie, signée et cachetée

-Les statuts pour les sociétés

-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous traitants

***A Capacités professionnelles**

-Certificat de qualification et de classification catégorie quatre (04) et plus activité principale travaux publics ou travaux construction) en cour de validité

***B Capacités financières** : Moyens financiers justifiés par els bilans et les références bancaires annuels des trois (03) dernières années (2016-2017-2018)

C - Capacité technique : Les moyens humains et matériels et références professionnelles.

-Une liste détaillée des moyens humains justifiées par (attestation d'affiliation à la CNAS diplôme pour chaque élément

-Une liste détaillée du matériels accompagnées des pièces justificatives (carte grise, PV huissier de justice) dont la durée ne dépasse pas un an pour le matériel non roulant

-Références professionnelles : Certificats de bonne exécution des travaux signés par le maître d'ouvrage accompagné des pièces justificatives (ne sont pas pris en considération que les projet dont l'année de réalisation est inférieure ou égale à 10 ans

Remarque : Toutes les pièces doivent être valides le jour d'ouverture des plis techniques et financiers et lorsque le service contractant est tenu d'exiger des documents originaux, il ne doit l'exiger que l'attributaire du marché public.

- 2/- offre technique:

- déclaration à souscrire remplie, signée et cachetée.

- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

- le cahier des charges rempli cacheté et signé portant à la dernière page, la mention manuscrites" lu et accepté"

- planning de réalisation cacheté et signé

- 3/- offre financière:

- la lettre de soumission rempli cacheté et signé.

- le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli cacheté et signé.

- le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli cacheté et signé.

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine : les documents sont

- extrait de rôle apuré ou avec planning de paiement

Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBAPH en cour de validité

- casier judiciaire du gérant en cour de validité

- registre de commerce de l'entreprise

- matricule fiscale NIF

:NB

les candidats ou soumissionnaires à compléter leurs offres techniques par écrit, par le biais du service contractant, dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres, par les documents manquants ou incomplets exigés, à l'exception du mémoire technique justificatif. En tout état de cause, sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres ; Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le dépôt des offres est fixé le dernier jour de la date de préparation des offres qui est fixé à 21 jours à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, avant 12h00, si la date coïncide avec un jour férié celle-ci s'effectuera le jour ouvrable qui suit. L'ouverture des plis aura lieu à 14h00 du même jour au siège de l'APC de IN AMENAS wilaya d'ILLIZI, Les soumissionnaires sont invitées à assister à l'ouverture qui se déroulera au siège de la commune de IN AMENAS, à partir 14.00h le jour de dépôt des offres. Au cas où il s'agirait d'une journée fériée, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivant

Midi Libre n° 3903 - Lundi 27 janvier 2020 - Anep 2016 001 843

FORUM DES COMPÉTENCES ALGÉRIENNES À L'ÉTRANGER (FCA)

Impliquer les investisseurs dans le renouveau économique du pays

Les hommes d'affaires, les investisseurs et les chercheurs algériens travaillant à l'étranger pour des entreprises et des firmes internationales sont capables d'être très utiles pour l'économie algérienne et le développement économique durable.

La plupart d'entre eux souhaitent s'impliquer concrètement dans des projets structurants pour contribuer au décollage et la diversification économique dont les PME et PMI sont les véritables leviers de la croissance économique et la création d'emplois. Le président du Forum des compétences algériennes (FCA), Adel Ghebouli, a appelé à "l'implication des compétences algériennes établies à l'étranger dans le renouveau économique du pays, en leur offrant les outils et mécanismes nécessaires". A l'occasion de la 2^e conférence du FCA, organisée sous le thème "l'implication des compétences algériennes dans la construc-



tion de la nouvelle Algérie", Ghebouli a souligné l'intérêt de mettre en œuvre des mécanismes structurels et administratifs permettant "la mise en place de réels cadres de liaison entre les compétences algériennes locales et internationales afin de faire face aux défis du moment et pour bâtir une Algérie moderne". Regrettant "la marginalisation des compétences algériennes établies à l'étranger par le passé", le même responsable a estimé que celles-ci doivent être associées aux compétences locales pour que cet ensemble joue son rôle dans le développement d'une Algérie nouvelle. "La volonté politique est présente au vu du discours du président de la République au travers duquel nous avons

constaté une volonté d'associer les compétences nationales de tout horizon pour bâtir la nouvelle Algérie", a-t-il fait observer.

Selon lui, le FCA se "veut un point de liaison entre les compétences algériennes locales et à l'étranger avec les autorités publiques. Après avoir organisé la première conférence internationale en septembre 2019, nous voulons passer désormais vers des solutions pratiques pour intégrer les compétences du pays résidant en Algérie et celles à l'étranger", a-t-il affirmé, précisant que le FCA a mis à "la disposition des cadres algériens à l'étranger un site internet et une banque de données, pour que les Algériens établis à l'étranger

puissent partager leurs compétences et expertises avec leur pays d'origine et être en lien avec les autorités du pays". Selon Ghebouli, l'émigration des compétences constitue une réelle perte pour l'État qui a beaucoup investi en ces capacités. Présente à cette conférence, Naouel Kenoune, experte en nutrition et hygiène de vie établie en Allemagne, a assuré que les cadres algériens établis à l'étranger sont prêts à investir dans leur pays d'origine s'ils sont soutenus par un cadre favorable à l'expression de leurs compétences.

"Les cadres établis à l'étranger veulent venir investir dans leur pays et réussir. Pour cela, établir un climat de confiance est nécessaire", a-t-elle noté. Pour sa part, Mohamed Djermani, investisseur dans le domaine du tourisme a regretté la lenteur dans les procédures administratives afin de concrétiser son investissement qu'il a entamé en 2014. "Nous avons un magnifique pays, si mon expérience peut apporter quelque chose de constructif au pays, ce serait très bien. Nous avons besoin d'instances pour nous aider, notamment en éliminant la bureaucratie", a-t-il estimé.

R. E.

AGRICULTURE

Hausse de production durant la campagne 2017-2018

Plusieurs filières agricoles ont connu des hausses de production durant la campagne agricole 2017-2018, en comparaison avec la précédente 2016-2017, selon l'Office national des statistiques (ONS).

Il s'agit des céréales, des cultures industrielles, les maraîchères, les fourrages, les agrumes, les dattes, les viandes blanches et le miel. Cependant, des baisses ont caractérisé les produits de certaines autres filières agricoles, à savoir, les olives, les figues, les viandes rouges, les cultures fruitières à l'exception des abricots, le lait et la laine.

La campagne agricole 2017-2018 a été marquée par une "importante" production évaluée à 60,57 millions de quintaux de céréales (toutes catégories confondues) contre 34,7 millions de quintaux enregistrés durant la campagne agricole 2016/2017, soit une hausse de 75 % (plus de 25 millions de quintaux), selon les données statistiques de l'ONS. Cette hausse de la production céréalière d'hiver incombe la production de blé dur qui a atteint 31,8 millions de quintaux, contre 19,9 millions de quintaux marqués durant la campagne précédente, soit une hausse de 60 %.

Elle est due aussi à la production de l'orge, qui est passée de 9,7 millions de quintaux à 19,6 millions de quintaux, en hausse de 102 % durant la même période de comparaison. Quant au blé tendre, l'ONS fait état d'une production atteignant 8 millions de quintaux contre 4,4 lors de la campagne agricole antérieure, soit une augmentation de 80 %. S'agissant de la production de l'avoine, elle a atteint 1,18 millions de quintaux contre 0,64 millions de quintaux lors de la campagne agricole antérieure, soit une augmentation de 84 %.

Pour les céréales d'été, leur production est passée de 76.060 quintaux à 91.340 quintaux, soit une croissance de 20 %, selon l'ONS. Par ailleurs, la production des cultures agricoles industrielles a affiché une

croissance de 26 % par rapport à la campagne précédente. La production de la tomate s'est élevée à 15.406.655 quintaux pour la campagne agricole 2017/2018, contre 12.097.326 quintaux la campagne précédente, soit 27 % de plus. De même pour l'arachide et le tabac, leurs productions ont affiché des hausses respectives de 17 % et 4 %.

Concernant la production légumineuse (toutes espèces confondues), elle a été évaluée à 1.376.378 quintaux contre 1.072.494 pour la campagne écoulée, soit un taux de croissance positif de 28 %, souligne l'ONS. Selon les données de l'Office, toutes les espèces ont vu leur production en hausse à savoir les haricots secs (90 %), les lentilles (55%), les pois chiches (30 %), les fèves-féveroles (17 %) et pois secs (16 %). S'agissant de la production nationale des cultures maraîchères, elle a augmenté à 136,57 millions de quintaux, contre 130,2 millions de quintaux en 2017, soit une hausse de 5 %. Par espèce, cette augmentation indique des taux de croissances positifs oscillants entre 1 % et 64 %. Les meilleures croissances concernent principalement l'ail (64 %), petits pois (42 %), courgettes (26 %), choux fleurs (19 %), choux verts (17 %) et aubergines (17 %). "En dépit de la hausse de la production nationale (+5 %) en 2018, quelques espèces ont affiché des croissances négatives (haricots verts -5 %, autres légumes -3%, oignons -1 % et poivrons -1 %)", ajoute l'Office national.

Pour ce qui est de la production fourragère, elle a atteint un total de près de 48,8 millions de quintaux, en hausse de 20 % comparativement à la campagne antérieure. Les fourrages artificiels, qui s'accaparent la plus grande part de l'ensemble des productions fourragères (83 %), ont atteint plus de 40 millions de quintaux en 2018, soit une hausse de 15 % par rapport à l'année écoulée.

Pour les agrumes, leur production globale a connu aussi une tendance haussière. Ils totalisent près de 14,8 millions de quintaux durant la campagne agricole 2017/2018, en hausse de 10 % comparativement à la saison 2016/2017.

Cette hausse est due essentiellement à l'évolution de la production d'oranges, soit 12 % par rapport à la saison par rapport à la saison agricole 2017.

Ainsi, la hausse la plus importante concerne les oranges qui a atteint près 11,3 millions de quintaux, suivi de celle de la clémentine de 2,17 millions de quintaux et enfin le citron avec près de 790.000 quintaux. Pour ce qui est de la production de dattes, elle a été estimée à 10,9 millions de quintaux, soit un taux de croissance positif de 3 %, comparativement à la campagne écoulée. Près de 54 % de la production provient des fameuses dattes algériennes "Deglet-Nour", suivi de celle des dattes sèches (28 %) et le reste, soit 18% de dattes molles. Par variété, cette croissance est attribuée à la Deglet Nour et les dattes sèches respectivement de 5 % et 4 %. La production d'olives a atteint 8,6 millions de quintaux contre 6,80 millions de quintaux en 2016/2017, en hausse de 26%, soit un gain en volume de 1763239 quintaux d'olives. Quant au miel, sa production a été estimée en 2018 à près de 7.324 tonnes, contre 6.123 tonnes en 2017, soit une croissance de 19,6 %.

Recul de l'ensemble des cultures fruitières

Selon les données de l'ONS, la production de l'ensemble des cultures fruitières a été évaluée à 14,8 millions de quintaux, marquant une baisse de 2 % par rapport à la campagne 2016/2017. Cette baisse est principalement attribuée à la régression des trois premières espèces qui constituent près de 60 % de la production globale à savoir les pommes (33 %), les poires

(13,5 %) et les pêches (12,9 %) dont les productions ont fléchi respectivement de -1 %, -16 % et -4 %, explique l'Organisme des statistiques. En revanche, la production d'abricots qui constitue plus de 16% de la production globale a relevé un taux de croissance positif de 2 % par rapport à 2017. La production des figues a diminué de (-15 %), soit une perte de 194.705 quintaux. Par ailleurs, l'Office note que l'effectif global du cheptel (toutes races confondues), s'est établi en 2018 à 36.013.296 de têtes, avec prédominance de la race ovine soit près de 80 %. Comparativement à 2017, l'effectif global n'a enregistré que 173.528 têtes de plus, soit l'équivalent de 0,5 % seulement. Cette hausse est imputable à la race ovine qui s'est distinguée par une augmentation de 330.392 têtes de plus par rapport à 2017, explique l'ONS. S'agissant de la production des viandes rouges, elle atteint près de 529.012 tonnes au cours de 2018, soit une diminution de 2,7% par rapport à 2017. Pour les viandes blanches, la production s'est établie à près de 540.369 tonnes, soit une augmentation de 2 % par rapport à l'année écoulée.

En matière de production de lait, les réalisations cumulées de l'exercice 2018 font état de 4,21 milliards de litres de lait dont 933.496 millions de litres collectés.

Comparativement à l'exercice 2017, la production du lait a marqué des régressions de -6,9 % et -4,4 % respectivement pour la production et la collecte. La production d'œufs de consommation a été marquée également par un recul de -4,4 %.

En effet, elle est passée d'une production évaluée à 6,57 milliards d'unités en 2017 pour atteindre 6,28 mds d'unités en 2018. Enfin, la production de la laine, elle s'est établie à 37.048,5 tonnes en 2018, contre 38.238,1 tonnes en 2017, soit un repli de -3,1 %.

R. E.

GHARDAÏA, LEISHMANIOSE CUTANÉE ET BRUCELLOSE HUMAINE

Résistance des pathologies en 2019

De nombreux responsables des structures de santé à Ghardaïa, ont mis en exergue le "lourd fardeau financier" causé par la prise en charge des victimes de leishmaniose et le risque d'accroissement des cas.

PAR BOUZIANE MEHDI

Une résistance des cas de leishmaniose cutanée et de ceux de la brucellose humaine ont été observées en 2019 dans la wilaya de Ghardaïa, par rapport aux années précédentes, révèle un bilan de la Direction de la santé de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH). Les cas de leishmaniose cutanée, une maladie parasitaire, transmise par la pique de mouches phlébotomes femelles qui laisse des lésions et cicatrices indélébiles, ont enregistré un "léger" recul en 2019 avec 418 contre 444 cas en 2018. Selon l'APS la répartition des cas de leishmaniose cutanée correspond globalement à la situation épidémiologique des cinq dernières années dans la wilaya, en plaçant toujours la région de Guerrara avec 210 des cas, suivi de la vallée du M'Zab (Ghardaïa, Daya-Ben-Dahoua, Bounoura et El-Ateuf) avec 118 cas, Métlili (60) et Berriane (15), parmi les localités les plus touchées, précise le document. Cette pathologie, contre laquelle il n'existe pour l'heure aucun vaccin, prolifère dans la wilaya notamment à Guerrara et la vallée du M'Zab en dépit des opérations de lutte contre les vecteurs de maladies épidémiologiques et la réalisation de réseaux d'assainissement.



Cette maladie résiste toujours par le manque d'hygiène de l'environnement et l'incivisme des habitants vivant dans des lieux insalubres proches des étables et autres écuries dans des zones urbaines, la prolifération des rongeurs et chiens errants. Pour les cas de brucellose humaine, zoonose plus connue sous le nom de fièvre de Malte, est une maladie contractée au contact d'animaux d'élevage, à la consommation de lait cru ou de produits laitiers à base de lait cru notamment la "Kamaria" (fromage traditionnel du terroir), elle a atteint durant l'année écoulée 282 cas contre 219 cas en 2018, selon le bilan de la direction de la santé.

Cette résistance de la brucellose est attribuée au non respect et au mépris des règles d'hygiène et sanitaire, au refus de quelques éleveurs de vacciner leurs cheptels prétextant que les vaccins sont à l'origine des avortements chez les femelles en gestation (sans preuves) et l'utilisation par plusieurs éleveurs d'un géniteur male porteur de bactéries, selon

une enquête épidémiologique réalisée par les services vétérinaire de Ghardaïa. La vente de lait non pasteurisé de vache, de caprin et camelin à l'état brut dans des bouteilles usitées destinées à l'eau minérale et de la "kamaria" sur la voie publique, est à l'origine de la résistance de cette pathologie, en dépit de l'interdiction par arrêté de wilaya, selon des praticiens contactés par l'APS.

De nombreux consommateurs de la région de Ghardaïa, notamment des malades chroniques croyant aux vertus du lait naturel cru, estiment fermement que le lait est un "produit aseptisé naturellement" qu'il faut boire sans le faire bouillir, ce qui a engendré cette hausse de cas de brucellose humaine, ont estimé ces praticiens. La prévention efficace contre ces pathologies passe inéluctablement par le renforcement de l'hygiène environnemental, la lutte contre les vecteurs et parasites transmetteurs de maladies.

B. M.

BORDJ-BOU ARRERIDJ, APPROVISIONNEMENT EN AEP

De l'eau au quotidien avant l'été au profit de 30 communes

Le ministre des Ressources en eau, Berraki Arezki, a affirmé que l'approvisionnement en eau potable sera quotidiennement assuré pour 30 des 34 communes de la wilaya de Bordj-Bou-Arreridj "avant l'avènement de l'été prochain".

Le ministre a considéré que la wilaya est confrontée à un déficit en ressources hydriques estimé à 40 millions m³/an d'où le recours au renforcement de l'alimentation en eau de 30 communes à partir des barrages de Tilesdit (Bouira) et Tichy-Haf (Béjaïa) de sorte à garantir un approvisionnement quotidien "avant l'installation de la saison chaude de cette année".

Il a été décidé dans ce contexte de réhabiliter les installations de transfert des eaux du barrage d'Aïn-Zada (Bordj-Bou-Arreridj) ainsi que de stockage pour consolider l'alimentation en eau de 11 communes dont celle du chef-lieu de wilaya "à partir de début mai prochain",

a indiqué le ministre qui a souligné que "l'objectif est de parvenir à approvisionner l'ensemble des régions de la wilaya notamment en campagne et zones reculées".

Il a ajouté en outre que l'alimentation en eau de six communes du sud de la wilaya dont El-Hamadja, El-Ach, Ras El-Oued et Ouled-Sidi-Brahim sera renforcée dès l'achèvement des travaux de fonçage de quatre puits profonds.

"Le déficit en eau de la wilaya n'est pas seulement structurel mais réside également dans la gestion de cette ressource", a estimé le ministre qui a annoncé le recours au système de positionnement par satellite GPS à travers le pays pour lutter contre les fuites et limiter à moins 24 heures les délais d'intervention.

Le ministre a considéré à ce propos à 50 % le taux de perte des eaux à travers le pays qu'il a qualifié de "considérable" comparativement aux pays développés où ce taux est de 15 %.

M. Berraki a donné des instructions aux responsables locaux du secteur améliorer la gestion dans un délai "n'excédant pas les deux mois", incluant l'achèvement du transfert des communes à l'ADE de la gestion des réseaux d'eau et à améliorer le service public de concert avec l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), l'Office national de l'assainissement (Ona) et l'Office de l'irrigation agricole et du drainage. Le ministre avait entamé sa visite dans la wilaya par l'inspection de plusieurs projets dans les communes de Bordj-Zemoura, Ras el-Oued, Aïn-Taghrout et au chef-lieu de wilaya. Il a présidé au terme de sa tournée une séance de travail avec les cadres de la wilaya et les représentants de la société civile durant laquelle il a exhorté les responsables du secteur à consentir davantage d'effort pour améliorer le service public de l'eau.

APS

TIZI-OUZOU

Évaluation de la coopération algéro-britannique dans le domaine éducatif

Une délégation britannique s'est rendue dans la wilaya de Tizi-Ouzou où elle a visité deux établissements scolaires afin de suivre les résultats de la coopération algéro-britannique dans le secteur de l'éducation nationale. a-t-on appris mercredi du premier responsable local du secteur, Ahmed Laalaoui. La délégation, accompagnée par l'inspecteur central de l'éducation et un groupe d'inspecteurs et directeurs d'établissements scolaires, s'est rendue mardi dans une école primaire de la commune de Tirmatine et un collège d'enseignement moyen à Aït-Bouaddou.

Le but de la visite est d'évaluer, sur le terrain, les différentes opérations de formation organisées au profit des inspecteurs de l'éducation des trois paliers dans le cadre de la coopération algéro-britannique sur les nouvelles approches pédagogiques, visant, entre autres, le développement des compétences de l'enseignant, l'évaluation des missions des inspecteurs, la qualité au sein des établissements éducatifs, la didactique et l'enseignement de la langue anglaise.

Les résultats des sorties sur le terrain menées à l'échelle nationale seront communiqués ultérieurement.

M'SILA

Production de plus de 300.000 qx de viandes blanches en 2019

Une quantité de 320.000 quintaux de viandes blanches a été produite au titre de la saison agricole 2019 à M'sila, contre un peu moins de 300.000 quintaux en 2018.

Cette évolution, jugée "encourageante", est le résultat de nombreux facteurs parmi lesquels le soutien apporté par l'État à la modernisation des batteries d'élevage, la multiplication des actions de vulgarisation technique et la reprise des activités de nombre d'aviculteurs ayant abandonné cet élevage au cours des dernières années.

Cette croissance en production a influé positivement sur les prix des viandes blanches, cédées à 200 DA le kg, contre plus de 250 DA en 2018.

La filière avicole est appelée à connaître, au cours des prochaines années, un dynamisme accru susceptible de transformer la wilaya en pôle national d'aviculture à même de générer près de 3.000 emplois liés à cette activité.

APS

KHENCHELA, DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

Rencontre de sensibilisation



Les représentants des directions du commerce, de la Protection civile et de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz ont insisté sur "l'importance d'aérer les foyers, une solution à même d'enrayer les risques d'asphyxie."

PAR BOUZIANE MEHDI

La fuite des gaz brûlés, en l'absence d'aération des foyers, est en effet souvent la conséquence de nombreux décès par asphyxie dans le cas où la proportion de monoxyde de carbone dans l'air dépasse 10%.

Les participants à une rencontre de sensibilisation sur les dangers du monoxyde de carbone, organisée mardi dernier par les services de la sûreté de wilaya de Khenchela, ont souligné "l'importance de prendre les mesures préventives nécessaires pour éviter ces drames itératifs".

Au cours de la rencontre, tenue dans la salle de conférence de l'unité 206 de maintien de l'ordre de la commune de

N'Sigha, les représentants des directions du commerce, de la protection civile et de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz de Khenchela, ont estimé que "les citoyens doivent prohiber tout ce qui pourrait provoquer une asphyxie au monoxyde de carbone", insistant sur "l'importance d'aérer les foyers qui constitue une solution appropriée pour enrayer de tels accidents".

A ce propos, le chef de service des technologies du gaz, à la Société de distribution de l'électricité et du gaz de Khenchela, Smaïl Aït Athmane, a estimé que "malgré les efforts déployés par les services de Sonelgaz pour surveiller le réseau de gaz dans les zones urbaines de la wilaya, en plus des campagnes de sensibilisation organisées, le citoyen doit faire preuve de vigilance pour prévenir les asphyxies au monoxyde de carbone, à l'origine chaque année, de dizaines de décès à travers la wilaya".

De son côté, Moufida Ben Amrane, inspectrice principale de la répression des fraudes à la direction du commerce de la wilaya a soulevé dans son intervention "le problème de non-conformité des appareils de chauffage, leur mauvaise installation et le mauvais comporte-

ment des utilisateurs qui accroissent les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone". Dans ce contexte, elle a mis l'accent sur "l'importance de procéder à un contrôle fréquent des appareils de chauffage et d'assurer leur installation par des agents qualifiés et agréés recourant à des matériaux de bonne qualité". Pour sa part, le capitaine Adel Messaâdia, responsable de la communication à la direction de la protection civile de Khenchela a révélé des chiffres mettant en exergue une hausse de l'ordre de plus de "400 % des interventions des différentes unités au cours des 5 dernières années concernant les asphyxies au monoxyde de carbone, occasionnées principalement par le manque d'aération des habitations".

Il a aussi profité de l'occasion pour évoquer les gestes à adopter pour secourir les victimes d'intoxication au monoxyde de carbone avant l'arrivée des équipes de la Protection civile, relevant à cet effet l'importance de l'aération du foyer, le déplacement de la victime vers un endroit bien aéré tout en la mettant en position latérale de sécurité, en recourant à la respiration artificielle en plus d'un massage cardiaque si la victime est inconsciente.

JIJEL, IMMEUBLES FISSURÉS ET ROUTES AFFAÎSSÉES À EL AOUANA

Les citoyens encore sous le choc après le séisme

Des "fissures sont apparues sur plusieurs immeubles et des affaissements de routes ont été constatés vendredi à El Aouana, epicentre du séisme enregistré vendredi matin", a indiqué le président de l'assemblée populaire communale, Merouane Boufenissa.

"Une cellule de crise a été installée supervisée par le chef de l'exécutif local et ses membres ont procédé à des inspections de terrains et ont constaté des fissures sur des immeubles des cités des 20 et 30 logements" a précisé l'édile dans une déclaration à l'APS.

Il a également détaillé que "des affaissements ont été relevés sur le chemin de

wilaya (CW) 137 reliant la route nationale (RN) 43 à la commune Selma Benziada et sur le chemin communal (CC) 10 reliant la RN 43 vers les mechta Lakhraha et Gaâ-Ladjbel à El - Aouana" indiquant que les membres de cette cellule poursuivent leur travail et devront présenter un rapport détaillé de la situation au wali, Bachir Far.

De leur côté, la chargée de communication des services de la Protection civile, le lieutenant Ahlam Boumala a indiqué qu'"aucune perte humaine n'a été signalée suite au séisme", relevant que des citoyens paniqués, sont sortis dans la rue par crainte d'éventuelles répliques

notamment à Tabriht dans la commune d'El-Milia et El-Aouana.

Elle a expliqué que les unités de "la Protection civile effectuent actuellement des sorties de reconnaissance sur terrain".

Pour rappel un tremblement de terre de magnitude 4,9 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré vendredi matin à 8h24 dans la wilaya de Jijel, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique.

L'épicentre de la secousse a été localisé en mer à 5 kilomètres au nord-est d'El-Aouana.

APS

CONSTANTINE,
CHANTIER AADL 2

Vers l'achèvement de l'aménagement extérieur

Les entraves administratives et techniques ont été levées pour permettre l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur des logements AADL2 implantés sur les sites de Retba (Didouche-Mourad et El-Mouzina à El-Khroub) à Constantine.

Le problème d'opposition soulevé par les propriétaires du site Retba a été levé et il a été décidé, il y a 2 jours, de mobiliser par la force publique pour évacuer les lieux et permettre le lancement des travaux de raccordement au réseau électrique, 5 poteaux électriques sur les 9 prévus sur place ont été déjà installés. En dépit de la nature hostile de l'assiette, les travaux d'ouverture de pistes pour le raccordement aux réseaux de gaz naturel et d'électricité sont en cours.

S'agissant des logements AADL du site El-Bechakra dans la commune d'El-Khroub, dont le chantier d'aménagement a été mis à l'arrêt par l'entreprise de réalisation pour des raisons financières, le chef de l'exécutif local s'est engagé à relancer les travaux.

Le même responsable local a affirmé que les travaux d'aménagement extérieur des 1.000 logements AADL, implantés à l'extension Ouest de la circonscription administrative Ali-Mendjeli seront achevés dans 2 ou 3 mois.

SÉTIF

Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de 4 kg de kif traité

Les services de la sûreté de la wilaya de Sétif ont réussi à démanteler un réseau criminel composé de 3 personnes, spécialisé dans le trafic de drogue, et procédé également à la saisie de 4 kg de kif traité.

Dans une déclaration à l'APS, le responsable de la communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police, Abdelouahab Aissani, a affirmé que cette opération a été effectuée suite à des informations alertant les officiers de la 15^e sûreté urbaine de la sûreté de wilaya des activités de 3 personnes spécialisées dans le trafic et la vente de drogue dans la ville de Sétif.

Il a ajouté que ces informations ont permis de procéder à des investigations approfondies ayant abouti à l'identification des personnes impliquées, âgées entre 30 et 46 ans, et à leur arrestation, en plus de la saisie des 4 kg de kif traité et une somme d'argent dépassant les 240 millions de dinars correspondant au montant de la vente de drogue.

Après avoir achevé toutes les procédures judiciaires nécessaires, un dossier pénal a été établi pour "possession et vente illégale de drogue", a précisé par ailleurs la même source, soulignant que les 3 mis en cause ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes.

APS

YÉMEN

Les Houthis progressent à l'est de Sanaa

Les Houthis au Yémen ont progressé face aux troupes gouvernementales à l'est de la capitale Sanaa où les loyalistes ont procédé à un "retrait tactique".

Ces combats, qui se poursuivaient samedi pour le neuvième journée consécutif, ont permis aux Houthis de reprendre des positions, ont indiqué à l'AFP des commandants sur le terrain des forces gouvernementales. "Certaines de ces positions étaient sous le contrôle du gouvernement depuis trois ans", a précisé l'un de ces commandants, sous le couvert de l'anonymat.

Ce regain de violences intervient après des mois de relative accalmie au Yémen où l'Arabie saoudite dirige depuis 2015 une coalition militaire en appui aux forces du gouvernement face aux houthis. Soutenus par l'Iran, ces derniers ont pris depuis 2014 le



contrôle de Sanaa et de plusieurs régions du pays. Leur progression a eu lieu en dépit du soutien de l'aviation de la coalition menée par l'Arabie saoudite aux troupes gouvernementales sur le terrain, ont ajouté les commandants. Selon l'un d'entre eux, l'aviation de la coalition a "attaqué plus de 30 fois les positions des Houthis durant les trois derniers jours pour atténuer la pression sur les loya-

listes". Le ministre de la Défense yéménite, le général Mohammed Ali al-Magdachi, a implicitement reconnu l'avancée des Houthis dans le secteur de Nihm, selon l'agence Saba contrôlée par le gouvernement. Lors d'une réunion vendredi avec des hauts gradés à Marib, à 170 kilomètres à l'est de Sanaa, il a parlé d'"un retrait tactique de certaines positions des forces" loyalistes. Ces forces seront

regroupées pour être engagées à nouveau sur le front, a-t-il dit en affirmant que "la bataille pour libérer Sanaa est devenue inévitable".

Dans un rapport publié vendredi, le centre de réflexion International Crisis Group (ICG) écrit que "les Houthis semblent faire les plus gros gains sur le terrain, contrôlant apparemment l'important front de Nihm". L'ICG a mis en garde contre une "extension du conflit qui aurait un effet dévastateur sur les efforts visant à mettre fin au conflit".

Un jour après le début des combats, le gouvernement a accusé les Houthis d'avoir tué 116 combattants en tirant le 18 janvier un missile contre leur camp à Marib. Les Houthis n'ont pas revendiqué ce tir et ne l'ont pas nié. Selon plusieurs ONG, la guerre a fait des dizaines de milliers de morts, essentiellement des civils. Le pays connaît la pire crise humanitaire au monde d'après.

IRAK

Les forces de sécurité délogent des manifestants antigouvernementaux

Les forces de sécurité irakiennes ont délogé samedi des manifestants hostiles au pouvoir qui occupaient des rues et des places de Bagdad et d'autres villes du sud du pays, ont rapporté des correspondants de l'AFP.

La veille, le leader chiite Moqtada Sadr avait organisé un grand rassemblement à Bagdad pour réclamer le départ des troupes américaines d'Irak. Il avait ensuite annoncé qu'il ne soutenait plus le mouvement de contestation, largement dominé par la jeunesse, qui réclame depuis le 1er octobre de profondes réformes politiques.

Les manifestants antigouvernementaux, éclipsés ces dernières semaines par la montée des tensions entre Washington et Téhéran, craignaient aussi qu'un retrait du soutien de Moqtada Sadr, un puissant homme politique, n'affaiblisse leur mouvement. Dans la ville portuaire de Bassora, dans le sud de l'Irak, les forces

de sécurité ont dispersé samedi des manifestants installés dans un campement. Leurs tentes ont été brûlées avant que des employés municipaux nettoient la place, selon un journaliste de l'AFP.

Dans les villes de Hilla, Diwaniya, Kut et Amara, des correspondants de l'AFP ont vu des manifestants démonter leurs tentes. A Bagdad, les forces de sécurité ont dispersé des sit-ins notamment sur la place Tayaran et le pont al-Ahrar. Six manifestants ont été blessés, selon une source médicale.

Depuis lundi, des manifestants bloquaient la place Tayaran, brûlant des pneus et dressant des barricades, pour faire pression sur le gouvernement. Le pont al-Ahrar, partiellement occupé depuis le début du mouvement, enjambe le Tigre et relie l'est de Bagdad aux quartiers de l'ouest, où se trouve la Zone verte ultrasécurisée, qui abrite les sièges des institutions et l'ambassade améri-

caine. Ce pont est proche de la place Tahrir, point de ralliement de la contestation où des milliers de manifestants antigouvernementaux s'étaient à nouveau rassemblés vendredi. Des manifestants ont raconté samedi à l'AFP avoir entendu des tirs alors que la police tentait de les éloigner avec des fumigènes. Une source policière a cependant déclaré que les forces de l'ordre n'avaient pas l'intention de vider la place.

Vendredi également, Moqtada Sadr avait rassemblé des milliers de ses partisans à Bagdad pour réclamer le départ des 5.200 soldats américains stationnés dans le pays. Le sentiment anti-américain en Irak s'est ravivé depuis le tir de drone mené par les États-Unis qui a tué le 3 janvier à Bagdad le général iranien Kassem Soleimani, émissaire de Téhéran en Irak, et Abou Mehdi al-Mouhandis, son lieutenant irakien.

ÉTATS-UNIS

Trump accusé d'être un "danger" pour la démocratie

Les procureurs démocrates au Sénat ont accusé vendredi Donald Trump d'être un "danger" pour la démocratie, dans un réquisitoire adressé autant aux électeurs américains qu'aux élus chargés de juger si le président mérite d'être destitué.

Après deux jours à la barre, l'accusation a repris à la mi-journée sa présentation des reproches adressés au président, le troisième seulement de l'Histoire des États-Unis à subir un procès en destitution au Sénat.

Leur déroulé méthodique des faits, entrecoupé d'extraits vidéo, de références historiques et d'envoies lyriques a dressé un portrait peu flatteur de l'impétueux milliardaire républicain.

"Le président a tendance à mettre ses

intérêts avant ceux du pays" : c'est "Trump d'abord et pas l'Amérique d'abord", a assené le procureur en chef Adam Schiff, élu de la Chambre des représentants, en référence au slogan de campagne de l'ancien magnat de l'immobilier. Sa conduite "met en danger notre sécurité nationale", a-t-il poursuivi. "Notre démocratie est en jeu, c'est aussi simple que ça." Les faits au cœur du procès sont peu contestés : Donald Trump a demandé à l'Ukraine d'enquêter sur le démocrate Joe Biden, adversaire potentiel à la présidentielle de novembre, en même temps qu'il gelait une aide militaire cruciale pour ce pays en conflit avec la Russie.

Pour l'opposition, le président a utilisé

les moyens de l'État pour faire pression sur Kiev afin de "salir" son rival. "En d'autres termes, pour tricher à l'élection", selon Adam Schiff. La Chambre des représentants, aux mains des démocrates, l'a mis en accusation le 18 décembre pour "abus de pouvoir et entrave au travail du Congrès". Pas un seul républicain n'a apporté sa voix à ce vote d'"impeachment".

Cette solidarité des élus républicains devraient permettre à Donald Trump d'être rapidement acquitté, son parti restant majoritaire au Sénat, avec 53 sièges sur 100. L'opposition espère toutefois écorner son image, alors qu'il est en pleine campagne de réélection.

Agences

BOLIVIE

La présidente par intérim candidate à la présidentielle

L'actuelle Présidente par intérim de droite, âgée de 52 ans, avait pris ses fonctions le 12 novembre, deux jours après le départ de l'ex-président bolivarien, Evo Morales. Le départ d'Evo Morales faisait suite à des troubles consécutifs à l'élection présidentielle d'octobre dernier dont le résultat avait été contesté par une partie de l'électorat.

L'élection présidentielle se déroulera le 3 mai, le même jour que l'élection législative. "Je n'avais pas prévu de participer à cette élection", a-t-elle assuré, soulignant qu'elle avait finalement décidé de se lancer contre le Mouvement vers le socialisme de l'ex-Président Morales, qui est actuellement en tête des sondages. Ces sondages ont toutefois été réalisés avant l'annonce de la candidature de l'économiste Luis Arce, qui a les faveurs d'Evo Morales.

Selon un sondage publié début janvier par le quotidien *Pagina Siete* sur les possibles chefs de file, le MAS était donc en tête des intentions de vote avec 20,7 %, suivi de Mme Añez avec 15,6 % et du candidat centriste et ex-président bolivien Carlos Mesa, qui faisait office de troisième homme avec 13,8 %.

Agences

MIDI

ÉCONOMIE

Pages 12-13 et 14

PMI-PME : bilan et perspectives de leur dynamisation dans le cadre d'une vision stratégique



**Une nouvelle politique de l'aménagement du
territoire pour un espace équilibré et solidaire**

PMI-PME : bilan et perspectives de leur dynamisation dans le cadre d'une vision stratégique

Combien d'organismes bureaucratiques censés promouvoir l'emploi Andi, Ansej, Cnac, Angem, en plus du Comité d'investissement présidé par le Premier ministre pour de grands montants, avec de longs circuits bureaucratiques et pour la finalisation passant par les banques primaires et la banque de garantie pour le financement et le terrain par les wilayas. Combien de codes d'investissement et de lois promulgués depuis plus de 40 ans avec d'importants avantages financiers et fiscaux dont il conviendra de dresser le bilan, pour dynamiser le tissu productif dont l'épine dorsale de toute économie, les PMI-PME.

PAR Dr ABDERRAHMANE MEHTOUL

Les impacts négatifs ont pour origine la contrainte de l'environnement des affaires, devant s'attaquer au fonctionnement de la société : la rénovation des institutions avec une réelle décentralisation autour de pôles régionaux, la bureaucratie étouffante, réhabiliter l'économie de la connaissance avec l'inquiétante baisse du niveau au niveau de l'école primaire aux universités, rénover le système financier lieu de distribution de la rente, concilier flexibilité et équité au niveau du marché du travail, libérer le foncier et se mettre au diapason de la nouvelle révolution économique 2020/2030 qui s'annonce irréversible. Cela implique de profondes réformes structurelles d'ensemble, une vision stratégique d'adaptation au nouveau monde fondée sur les nouvelles technologies.

1- Bilan des PMI-PME au 31 décembre 2019

Selon des données du ministère de l'Industrie et des Mines Bulletin d'information numéro 35 de novembre 2019, à la fin du premier semestre 2019 une grande partie du tissu économique est constituée de PMI-PME au nombre de 1.171.945 entreprises dont 99,98 % pour le secteur privé. Les personnes morales – secteur privé souvent de petites Sarl sont de 659.573, les personnes physiques 512.128 dont 243.759 professions libérales, 268.369 activités artisanales et pour le secteur public 344 personnes morales Par taille 97 % sont des TPE de moins de 10 salariés (1.136.787 unités) 2,6 % entre 10 et 49 salariés, avec 30.471 et seulement 0,4 % avec 4.688. Par répartition sectorielle pour les personnes morales l'agriculture représente 1,12 %, hydrocarbures, électricité, mines et services liés 0,46 %, le BTPH 28,54 %, les industries manufacturières 15,48 % et les services 54,41 %. Par régions, pour le secteur privé, le

Nord concentre 70% des activités les Hauts-Plateaux 22 % et le Sud 8 % et en termes de densité au 1^{er} janvier 2018 en référence à la population 42,2 millions d'habitants tenant compte de la répartition spatiale, nous avons 28 PME pour 1.000 habitants dont 31 pour le Nord, 21 pour les Hauts-Plateaux et 24 pour le Sud. Quant à la création d'emplois à la fin du premier semestre 2019, l'effectif global est de 2.818.736 dont seulement 20.955 pour le secteur public répartis ainsi : salariés 1.575.003 (58,54 %) et employeurs 1.093.170 (40,63 %) montrant la dominance des unités personnelles. Signalons que l'enquête en question pour cette période démontre que l'investissement étranger a été nul, la majorité étant de projets locaux pour un montant de 533.195 millions de dinars. Pour les projets financés par l'Ansej, la Cnac et l'Angem le bilan du ministère est le suivant : ainsi pour l'Ansej pour un montant global d'investissement de 1.225.545 millions de dinars (cout moyen de la création d'une micro-entreprise environ 3, 213 millions de dinars), avec une percée pour l'entrepreneur féminin 34.495 femmes contre 374.932 hommes, (10 %) au nombre de 381.427 au 30 juin 2019 sont structurés ainsi : agriculture 5 % ; artisanat 17 % ; BTP 2 % ; hydraulique 4 % ; industries diverses 15 % ; maintenance 2 %, pêche 1 % ; profession libérale 46 % et service 17 % (soit à eux deux 63 % du total), transport frigorifiques 3 %, transport de marchandises 1 % et transport de voyageurs qui par le passé accaparaient plus de 30 % des projets 3 %. Pour le dispositif de l'organisme Angem, le un financement global durant cette période a été de 57.995.775 millions de dinars nous avons la ventilation suivante : agriculture 13,73 % ; TPI 39,42 % ; BTP 8,64 %, services 20,07 % ; artisanat 17,61 %, commerce 0,45 % pêche 0,09% pour un nombre de projets octroyés de 889.148.

Pour la Cnac nous avons un total de financement de 491.238 millions de dinars avec la prépondérance des services 110.990 millions de dinars, le transport de marchandises 118.383 millions de dinars, l'agriculture représentant 88.886 millions de dinars, l'industrie 52.779 millions de dinars et le BTP 34.031 millions de dinars. Quant à l'Andi, en nous en tenant au bilan de l'année 2018 pour les intentions de projets à ne pas confondre avec réalisations, le nombre des investissements nationaux et étrangers enregistrés avait atteint 2.293 projets pour un montant de 1,676 milliard de dinars (investissements locaux 1,53 milliards de dinars avec 96,20 %, et 0,145 millions de dinars pour les étrangers, 2,73 % et 1,07 % pour le mixte) contre pour 2017, 5.057 projets pour un montant de 1.905 milliards DA dont 68,51 % pour la création, 29,40 % pour l'extension et 2,10 % pour la réhabilitation. L'agriculture a représenté 6,48 %, le BTPH 8,58 %, l'industrie 64,34 %, le transport 0,09 %, le tourisme 12,15 % et les services 5,15 %. Pourtant l'important n'est pas de quantifier le nombre de projets mais surtout leur réalisations et de voir leurs mortalité après avoir bénéficié de nombreux avantages, la vulnérabilité dépendant pour leur majorité de la demande publique qui détermine via les hydrocarbures toute la croissance de l'économie nationale comme le montre le taux dérisoire de 2/3 % en moyenne annuelle du taux de croissance entre 2000/2019 pour une entrée de devises ayant dépassé 1.000 milliards de dollars dont 98 % provenant de Sonatrach avec les dérivées, et des importations en devises de biens et services de plus de 920 milliards de dollars. D'où l'importance d'avoir une vision stratégique de la dynamisation des PMI-PME épine dorsale de toute économie autour de neuf axes.

2- Les neuf axes pour dynamiser



des PMI-PME
– **Premièrement**, L'environnement juridique, administratif, fiscal et social est particulièrement complexe et instable pour une très petite entreprise, la mise à niveau pour un nouveau management stratégique étant primordial pour la majorité des PMI/PME qui ne maîtrisent pas les nouvelles technologies, je propose de créer une Agence de service aux petites entreprises de moins de 20 salariés. En qualité d'employeur, une TPE est aujourd'hui en relation avec plusieurs dizaines d'organismes du fait de la lourdeur bureaucratique. Pourquoi ne pas s'inspirer du Small business service, interlocuteur administratif unique pour les très petites entreprises créé par le gouvernement britannique?

– **Deuxièmement**, pour le délai de paiement, je propose d'imposer une loi si nécessaire ou un décret exécutif pour le paiement aux PME à moins de 30 jours à compter de la date de livraison. Une telle décision permettra aux PME de recouvrer les milliards de dinars de trésorerie pour toutes les livraisons aux grandes entreprises et pour tous les marchés passés avec les collectivités publiques, les longs retards accumulés dans le paiement devenant étouffant supposant de revoir les procédures des finances publiques

– **Troisièmement**, il s'agira de

réduire le délai de remboursement de la TVA aux PME à 15 jours maximum ou devra être exigé que l'administration fiscale rembourse dans les 15 jours la TVA aux PME, sauf interrogation motivée sur un risque de fraude. En cas de dépassement, l'administration fiscale devra être pénalisée selon les mêmes modalités que celles appliquées aux entreprises.

– **Quatrièmement**, il faudrait élargir les possibilités de financement des PME en introduisant le Leasing, le capital-développement afin de financer les petites et moyennes entreprises à un stade un peu avancé de leur expansion car la majorité des entreprises familiales rechignent à chercher du capital à l'extérieur, et plus encore à entrer en Bourse d'Alger qui est d'ailleurs en léthargie depuis des années.

– **Cinquièmement**, contraindre les grandes entreprises publiques dont Sonatrach, Sonelgaz notamment à réaliser de la sous traitance par un co-partenariat. Il ne s'agit pas là de prendre des décisions administratives, mais d'en appeler à des changements de mentalité chez les dirigeants des grandes entreprises. À l'instar de ce qui se fait dans d'autres pays, les grandes entreprises algériennes fonctionnant d'ailleurs avec des fonds publics, pourraient s'appuyer sur des réseaux puissants de PME qui peuvent leur apporter des sous-traitants

fiables, des innovations et des centres de recherches compatibles avec leurs propres activités. L'expérience allemande qui considère les PME comme des partenaires égaux contrairement à la France où existe l'effet de domination étant intéressant à étudier.

– **Sixièmement**, les règles comptables régissant les PMI-PME sont très lourdes et ne sont pas utiles à toutes les entreprises. On pourra donc s'orienter vers une comptabilité de trésorerie pour les entreprises de moins de 10/20 salariés. Cette mesure permettrait de réduire leur charge administrative. Cependant cela ne concerne pas les PMI/PME empruntant ou augmentant leur capital qui devront répondre comme à l'heure actuelle aux demandes d'information des investisseurs et des banquiers.

– **Septièmement**, il serait souhaitable de soumettre les petites PMI/PME à un régime fiscal et social spécifique notamment pour ceux dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 10.000.0000 dinars avec un prélèvement libérateur de 10 à 15 % assimilable à l'impôt dur le revenu, se substituant à tous les impôts directs.

– **Huitièmement**, alléger la procédure des 49/51 %, ce que j'ai demandé au gouvernement depuis 2010, pour le partenariat avec l'étranger pour les activités non

stratégiques à lister, dont les petites et moyennes entreprises, en introduisant la minorité de blocage d'environ 30 % et l'obligation d'un transfert technologique, managérial et d'une balance devise positive pour l'Algérie.

– **Neuvièmement**, faire un bilan du crédit documentaire Crédoc qui n'a pas permis de limiter la facture d'importation, ni de dynamiser le tissu productif et en le combinant avec le Remdoc pour certaines petites et moyennes entreprises et donc adapter les règles aux besoins du tissu économique algérien cas par cas.

3- Améliorer le climat des affaires par la dé-bureaucratisation

Il faut le reconnaître que la majorité, existent quelques exceptions, les PMI/PME algériennes ne sont pas comparables aux PMI-PME des pays développés fondées sur l'innovation permanente et ne peuvent contribuer dans la situation actuelle sans revoir leur mode de fonctionnement à la dynamisation des exportations hors hydrocarbures. Par ailleurs, existe une différence entre intentions contenues dans des textes et pratique sur le terrain et sans une vision stratégique d'ensemble, tout texte juridique aura un impact mitigé. Combien d'organisations et de codes d'investissement depuis l'indépendance politique et

l'Algérie en ce mois de janvier 2020 est toujours une économie rentière. Au final, cela passe par l'amélioration du climat des affaires en synchronisant la gouvernance centrale, locale et la gouvernance d'entreprise et une lutte contre le cancer de la bureaucratie, la corruption. L'on devra éviter tant l'illusion monétaire que mécanique des années 1970, le système socio-éducatif devant reposer sur la qualité, le marché du travail conciliant flexibilité et protection sociale, et réformer le marché du foncier afin de pouvoir faire face à la concurrence internationale en termes de coût/qualité et donc à l'inexorable défi de la mondialisation.

Le bilan final en termes d'avantages économiques, en toute objectivité, de toutes ces organisations est mitigé, étant passées des grandes sociétés nationales 1965-1979, puis leur découpage sous le terme réorganisation, entre 1980/1988- puis aux fonds de participation 1989/1992, ensuite aux Holdings entre 1995/1999, ensuite au sociétés de participation SGP 2000/2017/2018 et dont la dernière en date est la volonté de revenir aux grands groupes. Les assainissements financiers répétés d'entreprises publiques à coup de dizaines de milliards de dollars n'ont pas eu les effets escomptés, selon différents rapports plus de 80% étant revenues à la case de départ montrant que ce n'est pas uniquement un problème financier. Quel est le bilan par rapport aux avantages accordés (taux d'intérêts bonifiés, exonération de la TVA en termes de création de valeur ajoutée, d'emplois productifs et de la réduction de la facture d'importation, de ces entreprises créées par les différentes institutions Andi, Ansej, Angem, Cnac etc. L'objectif stratégique relevant de la sécurité nationale est de réaliser la transition d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures dans le cadre des valeurs internationales. Pour cela, il y a lieu de se débarrasser de cette vision mécanique (ciment, fer – montage de voitures -qui résoudrait tous les problèmes de l'Algérie) dépassée des années 70, par un changement de cap de la politique socio-économique à l'aube de la quatrième révolution industrielle et d'un nouveau modèle de consommation énergétique 2020/2030. Cela est conditionnée par une cohérence et visibilité dans la politique économique et qui n'est

possible que par des stratégies d'adaptation au sein de filières internationalisées mondialisées et en approfondissant les réformes structurelles qui forment déplaçant les segments de la rente, d'où de fortes résistances sociales des tenants de la rente qui versent justement dans la sinistrose pour bloquer les réformes. En référence à la récente organisation gouvernementale, il s'agira pour plus de cohérence d'éviter les interférences entre les différents ministères chargés de l'économie : ministère de l'Industrie, le ministère de la PMI-PME, le ministère des Télécommunications et des Nouvelles technologies, le ministère des Finances, du commerce, celui de l'Énergie et certains ministres délégués qui ont la charge de promouvoir les PMI-PME innovantes. Sans oublier le ministère du Travail afin de synchroniser la dynamique économique et la dynamique sociale, toute politique salariale ayant des répercussions socio-économiques et politiques et le ministère délégué de la statistique et de la prospective dépendant du ministre des finances doit non interférer dans les orientations stratégiques mais se cantonner essentiellement à revitaliser l'appareil statistique qui s'es totalement effondré afin de permettre aux appareils de l'État au plus haut niveau de faire de la prospective à moyen et long terme.

Chaque ministre devra se confiner dans ses missions strictement sectorielles évitant la cacophonie du passé où chaque ministre parlait de stratégie économique globale, appartenant à la présidence de la république et d'autres institutions à promouvoir dans le cadre du dialogue économique et social, de donner une feuille de route à l'action des réformes globales. C'est un défi à la portée de l'Algérie afin d'éviter sa marginalisation et d'éventuelles tensions sociales. Ou l'Algérie réalise cette transition nécessaire entre 2020/2025, ou elle ratra cette chance historique, ce qu'aucun patriote ne souhaite, avec l'épuisement les réserves de change courant 2022 avec le risque d'une déstabilisation qui aura pour répercussion la déstabilisation régionale.

A. M., Expert en économie et professeur des universités

Une nouvelle politique de l'aménagement du territoire pour un espace équilibré et solidaire

Avec la pression démographique souvent oubliée (43,4 millions au 1^{er} janvier 2019, plus de 50 millions horizon 2030), et une demande sociale croissante, en ce mois de janvier 2020, plus de 70 % de la population algérienne vit dans des grandes et petites villes, avec une urbanisation souvent anarchique.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL



Cette présente analyse qui reprend les grands axes que j'ai tracés dans ouvrage collectif sous ma direction, parue en 2004 pose la problématique d'une nouvelle politique de l'aménagement du territoire inséparable d'une réelle décentralisation selon une vision stratégique, évitant des replâtrages de court terme, ayant des incidences économiques, sociales et sécuritaires. Déjà entre 1982/1983, en tant que haut magistrat (premier conseiller) et directeur général des études économiques à la Cour des comptes, lors d'un contrôle ayant touché les 31 wilayas de l'époque, ayant présidé les réunions avec les walis, en présence de la société civile, sur les infrastructures et l'habitat, j'ai pu constater déjà, outre les surcoûts, le manque de vision stratégique pour un espace équilibré et solidaire.

La gestion non maîtrisée des banlieues, plus près de nous la France, comme dans le vieux Mexico que j'ai eu l'occasion de visiter (insécurité totale dès 20h), devrait faire réfléchir nos autorités. Lors d'une longue tournée aux États-Unis d'Amérique (Virginie, Washington- New York, Caroline du Sud) à l'invitation d'institutions et de hautes personnalités économiques et politiques américaines, j'ai pu découvrir l'expérience réussie de Greenville, à méditer en fonction de notre anthropologie culturelle, tournant autour de la dynamisation de pôles régionaux concurrentiels.

Comme j'ai eu l'occasion lors d'une conférence il y a de cela cinq années à l'invitation du Parlement européen à Bruxelles, de mettre en relief que la politique d'aménagement du territoire dépasse le cadre strict de l'Etat-nation mais devrait s'inscrire, pour le cas des pays du Maghreb, dans le cadre euro-méditerranéen et africain.

1- Pour une nouvelle politique de l'aménagement du territoire

1.1- L'Algérie s'étend sur 2.380.000 km² dont 2.100.000 km² d'espace saharien. La densité paraît faible, mais les 9/10e de la population sont concentrés sur les terres du Nord. Sa situation géographique est stratégique : en face de l'Europe, côtoyant la Tunisie, l'Atlantique Maroc/Mauritanie, la Libye, le Mali et le Niger comme point d'appui de l'Afrique sub-saharienne. L'objectif stratégique horizon 2010/2020 est d'éviter que plus de 95 % de la population vive sur moins de 10 % du territoire et avoir une autre vision de l'aménagement de l'espace.

Nous assistons, hélas, à des constructions anarchiques avec le manque d'homogénéisation dans le mode architectural, un taux accéléré d'urbanisation avec des bidonvilles autour des grandes villes, avec le risque de l'extension de nouvelles formes de violence à travers le banditisme et de maux sociaux comme la drogue et la prostitution. Il suffit de visiter toutes les wilayas, sans exception, pour constater des

routes, des infrastructures et des ouvrages d'art qui ont coûté à la collectivité nationale plusieurs dizaines de milliards de centimes inutilisables en cas d'intempéries, des routes éventrées à l'intérieur des villes où la plupart des autorités se complaisent uniquement aux axes principaux visités par les officiels, des ordures qui s'amoncellent depuis des années à travers la majorité des quartiers périphériques, des logements que les citoyens refont, surtout les secondes œuvres avec des VRD non finies, des espaces verts qui font place à du béton, la construction d'unités dangereuses et polluantes près des villes, des sites touristiques, près des côtes, contenant plusieurs centaines de lits et qui déversent à la mer leurs déchets sans compter le manque d'eau pour l'hygiène. Cela témoigne d'actions urgentes dont la responsabilité ne concerne pas seulement un département ministériel. Cette situation peut avoir des conséquences très graves, avec la "bidonvilisation" qui a un coût, sans compter les aspects sécuritaires.

1.2- L'aménagement du territoire plaçant l'homme pensant et créateur au cœur du développement doit réaliser un double objectif, d'une part, une société plus équilibrée, plus participative et solidaire, d'autre part, la croissance au service de l'emploi. L'aménagement du territoire devra répondre aux besoins des populations en quelque lieu qu'elles se trouvent et assurer la mise en valeur de chaque portion de l'espace où elles sont installées.

Il ne s'agira pas d'opposer le rural à l'urbain, les métropoles aux provinces, les grandes villes aux petites mais d'organiser leurs solidarités à travers des réseaux rénovés qui tiennent compte des mutations, tant internes que de l'économie mondialisée en favorisant une armature urbaine souple à travers les réseaux par la fluidité des échanges, la circulation des hommes, des biens, les infrastructures et les réseaux de communication. Cela implique une nouvelle architecture des villes, des sous-systèmes de réseaux mieux articulés, plus interdépendants bien que autonomes dans leurs décisions, évitant le gigantisme.

Elle devra forcément se situer dans le cadre d'une stratégie plus globale dépassant l'espace Algérie. Cela doit inclure la protection de l'environnement, impliquant un nouveau modèle énergétique pour un développement durable qui protège les générations futures, pour éviter la destruction dans un avenir proche de notre planète, et qui avec l'eau (cet or bleu) seront l'enjeu du XXI^e siècle. Cette action devra s'inscrire dans le cadre de l'espace africain, maghrébin, et euro-méditerranéen qui est l'espace naturel de l'Algérie. Aussi, si la politique méditerranéenne est une évidence, il s'agit pour les riverains sud-sahariens, ainsi qu'à nos frontières, d'imaginer ensemble des zones tampons de prospérité et non voir ces zones sous des angles négatifs, ce qui

accroît les tensions comme en témoigne cet exode massif vers l'Europe.

2- Pour des collectivités locales manager

2.1-Le siège de la commune est le premier repère pour le citoyen dans son jugement sur la grandeur de l'Etat républicain. Il est bien évident que l'Etat de délabrement de la bâtisse, l'absence d'entretien des espaces ouverts, la tenue des fonctionnaires, le mauvais accueil, comme c'est souvent le cas, ne peuvent que renvoyer à une image négative de la perception de la notion d'Etat. Dans la pratique quotidienne, que ce soit pour un extrait de naissance ou tout autre document, le citoyen mal renseigné sur ses droits et livré à lui-même dans le labyrinthe de l'administration est ballotté de service en service.

Quand ce type d'attitude devient répétitif, cela génère une forme de divorce entre le citoyen et l'Etat et souvent une perte de confiance pas seulement imputable aux présidents d'APC dans la mesure où actuellement le véritable pouvoir local est concentré aux mains des walis et chefs de daïra. Cellule de base par excellence, la commune algérienne est régie par des textes qui ne sont plus d'actualité, autrement dit frappés de caducité. L'implication du citoyen dans le processus décisionnel qui engage l'avenir des générations futures, est une manière pour l'Etat, de marquer sa volonté de justice et de réhabiliter sa crédibilité en donnant un sens positif à son rôle de régulateur et d'arbitre de la demande sociale. L'Etat soucieux du regain de sa crédibilité devra se manifester par sa présence et sa disponibilité d'écoute au niveau des communes, voire des quartiers et centres ruraux, où ses actions doivent être les plus perceptibles.

La commune devra donc assurer sa mutation profonde, pour devenir un espace de convivialité qui intègre dans sa démarche l'action citoyenne du mouvement associatif. Après la «commune providence» du tout-Etat, l'heure est au partenariat entre les différents acteurs de la vie économique et sociale, à la solidarité, à la recherche de toutes formes de synergie et à l'ingénierie territoriale pour une valeur ajoutée réelle et non se limiter à ces faux emplois où l'on refait annuellement les trottoirs. C'est dans ce contexte que la commune doit apparaître comme un élément fédérateur de toutes les bonnes volontés et initiatives qui participent à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, à la valorisation et au marketing d'un espace. L'Etat doit se retirer progressivement de la gestion directe de l'économie, pour se consacrer aux missions stratégiques d'animation, d'organisation et de régulation du développement économique et social du pays.

2.2- En tant que responsable de la politique économique et animateur-régulateur, l'Etat aura vraisemblablement à se dessaisir

des charges d'administration en rapport avec la gestion des territoires des communes, pour permettre à ces dernières d'assumer pleinement leurs missions de managers de leurs espaces respectifs. A la commune pourront sans doute échoir les charges de production des services publics de base, de l'organisation du cadre de vie et de l'aide sociale de proximité. La commune devra être ainsi un service public de proximité, nécessairement attentif à l'écoute du citoyen et du mouvement associatif. En relation avec la responsabilité d'administration de son territoire, la commune aura aussi la charge directe de promouvoir et d'animer le développement de cet espace. Ce volet concerne certainement la mission la plus novatrice qu'aura à assumer la commune, dans la mesure où elle aura à s'assimiler à une entreprise rompue aux techniques modernes de management et capable de générer des richesses à partir de la valorisation de ses ressources propres pour le financement de son développement économique et social. C'est à la commune que reviendra la charge de promouvoir son espace pour l'accueil de l'investissement. Le double objectif recherché serait la création de ressources fiscales et la promotion de l'emploi de proximité. Avec le nouveau système politique, la commune aura par ailleurs et naturellement à se constituer en centre d'apprentissage de la démocratie de proximité, qui la tiendra comptable de l'accomplissement de ses missions. Selon les missions évoquées, la commune doit se préparer à une mutation radicale devant faire passer du stade de collectivité locale providence gestionnaire des concours définitifs de l'Etat, à celui de collectivité entreprise responsable de l'aménagement, du développement et du marketing de son territoire. C'est que cette mutation soulève évidemment la question des moyens et surtout celle de leur optimisation. La réforme de la fiscalité locale nécessaire devra prendre en charge les ressources propres dont doivent disposer les communes, selon les compétences qui leur seront attribuées, ainsi que les péréquations qui permettront d'aider les moins favorisées d'entre elles. L'image de la commune-manager repose sur la nécessité de faire plus et mieux avec des ressources restreintes, évitant le gaspillage ce qui exclut obligatoirement le pilotage à vue, avec des perspectives de long terme et des arbitrages cohérents qui implique la rigueur de l'acte de gestion. En résumé, l'ensemble des actions citées précédemment implique d'une part, la restructuration de la société civile locale comme puissant réseau de mobilisation et d'intermédiation (dialogue et toujours le dialogue), d'autre part, le passage de l'Etat de soutien contre la rente à l'Etat de Droit basé sur le travail et l'intelligence. C'est un pari politique majeur, car il implique tout simplement un nouveau contrat social et un nouveau contrat politique entre la nation et l'Etat.

C'est le principal défi du renouveau des collectivités locales, non selon une vision administrative, mais selon une démarche véritablement démocratique, fondée sur une participation citoyenne, renvoyant à la refondation de l'Etat algérien et sur une véritable décentralisation à ne pas confondre avec déconcentration vision bureaucratique centralisatrice du passé.

A. M.

À la poursuite d'Albert Camus

Un documentaire diffusé le 22 janvier sur France 3 réussit à redonner vie à la multiplicité d'existences d'un des destins français les plus fascinants du siècle.

Voir la photo où Camus, au lendemain de son prix Nobel reçu à Stockholm en décembre 1957, se fait agresser verbalement par un étudiant kabyle sur la Guerre d'Algérie : c'est ce jour-là qu'il répondit, évoquant les attentats aveugles qui pouvaient viser sa mère retournée vivre à Alger : "Si c'est ça votre justice, je préfère ma mère." Apprendre, l'instant suivant, de la bouche de sa fille, Catherine Camus, que l'étudiant kabyle était venu bien plus tard se recueillir sur la tombe de Camus à Lourmarin, pour lui demander pardon...

Il n'est sans doute pas au XX^e siècle d'écrivain français plus charismatique, ou du moins plus incarné, plus sensible, voire sensuel, que Camus. Aussi, comment se refuser le plaisir de ce documentaire, signé Georges-Marc Benamou et diffusé ce 22 janvier sur France 3, qui donne à (re)voir la cavalcade d'un fils d'orphelin et d'illettrée du quartier de Belcourt à Alger, tuberculeux, admis au saint des saints de la maison Gallimard, avant d'être la voix, dans *Combat*, de la nouvelle France issue de la Résistance, rêvant d'un monde égalitaire, antitotalitaire, européen ? La forme s'y prête admirablement. Mille vies de Camus, dont l'existence fut ce concerto rempli parfois jusqu'à la saturation et l'épuisement. Le documentaire alterne les images arrêtées d'une vie figée désormais en destin avec les commentaires du chœur, l'ami algérois Max-Pol Fouchet, le mentor admiratif Pascal Pia, la fille toujours très juste, Catherine Camus, ou le dernier amour, la jeune Franco-Danoise, Mette Ivers, qui revit devant nous l'annonce qui lui fut faite de la mort accidentelle de l'écrivain, sur une route de l'Yonne, le 4 janvier 1960, dans la Facel qui contenait le manuscrit du *Premier Homme*.

À mort, Camus !

Quelques vérités surgissent de ces 90 minutes qui tentent de rendre compte de la double promesse que s'était faite Camus : n'être infidèle ni à la beauté ni aux humiliés.

D'abord, la part prépondérante du journalisme dans la formation de l'écrivain Camus. Les combats pour les accords Blum-Viollet de 1936 qui seront enterrés par le lobby des colons algériens, le compte-rendu des procès judiciaires dans Alger républicain (1938) qui l'inspireront pour *L'Étranger*, la série de reportages sur (1939) qui façonneront à jamais sa sensibilité d'homme révolté par l'injustice.

Ensuite, cet amour malheureux pour la terre rouge d'Algérie, exaltée dès ses premiers écrits, *Noces*, en 1936,



mais souillée par le régime de Vichy en 1940. De la terre que j'aime, l'Algérie pourrait-elle être la dernière terre libre de France, se demande-t-il à son retour à Oran fin 1940 ? La réponse, doit-il s'avouer, est négative, mais de cette désillusion, il tirera l'un de ses textes les plus célèbres, *La Peste*, inspirée par la dictature pétainiste s'imposant sous ses yeux. Terre rouge souillée de sang en 1945, puis en 1954, malgré ses mises en garde, malgré ses appels à la trêve civile : son projet de fédéralisme égalitaire est étouffé dans l'œuf le 22 janvier 1956, lors de la réunion du cercle du Progrès, à Alger. Le corps tendu, il y prononce l'un de ses morceaux de bravoure, mais à l'extérieur, les *À mort, Camus !*, haineux des colons lui indiquent clairement la porte de sortie. Tribun, oui – bien qu'on ne soit guère convaincu par sa voix légèrement obstruée qui contraste avec le verbe et la chair –, bretteur assurément, polémiste sans aucun doute, politicien, certainement pas. Dans cette guerre des tranchées qui s'annonce, il n'y a pas de place pour lui, le juste milieu, position intenable. Terre rouge dont il fera le deuil en la retrouvant dans les collines du Lubéron, à Lourmarin, terre méditerranéenne ressentie à pleins pores, même si là-bas, constate sa mère, cela manque cruellement d'Arabes, et qu'il retrouvera par l'écriture dans l'ultime *Premier Homme*. Toujours chez Camus cette pendulation entre la perte et les retrouvailles littéraires.

La bataille contre Sartre

Enfin, cette République des lettres où tous les coups sont permis, surtout les plus bas. Entre l'homme du peuple Camus et le bourgeois Sartre, qui voulait en être le prophète, l'amitié née

dans les fumées de Saint-Germain-des-Prés et les discussions de théâtres ne résista pas longtemps à la politique et aux camps. Staline, le totalitarisme vinrent dresser un rideau de fer. Sans doute, la belle gueule de ce Camus un peu trop doué pour tout et qui les tombait toutes, séduisant jusqu'au peu sensible Gaston Gallimard, devait avoir fini par irriter ce mal doté de Sartre. On sourit en apprenant, – autre temps, autres mœurs –, qu'en 1943, Camus se présenta enfin au patriarche de la rue Sébastien-Bottin, un an après la parution de *L'Étranger*, dont le manuscrit, faut-il le rappeler, fut trébuché par Camus sur les routes de l'exode, avant d'être confié fin 1940 à l'ami Pia. À l'époque, Sartre fut un des premiers à encenser ce roman. Le compagnon dura jusqu'en 1952. La punaise de Beauvoir, un temps très séduite, vint y ajouter son grain de sel, ses Mandarins récompensés par le Goncourt en 1954 venant finir le sale boulot commencé dans *Les Temps modernes*, où Sartre, à des collaborateurs de la revue qui ne sentaient pas le coup, ordonna finalement à Francis Jeanson d'exécuter dans leurs colonnes cet Homme révolté, qui osait dire tant de mal, et si bien, du communisme.

Où se trouvait Camus ? Un peu partout et nulle part. Inclassable tel un Boris Vian, comme lui menacé par une maladie, à ceci près que Camus écrivait de plomb là où Vian préférerait la légèreté. Mais il faut imaginer un Albert infatigable danseur se déhancher sur la trompette de Boris dans quelque cave germanopratin. Notre époque, rétive aux partis, synonymes d'enfermement, n'a d'yeux finalement que pour les inclassables, les lonely cowboys, les touche-à-tout qui ne sont pas des dilettantes.

Le théâtre premier amour littéraire

Et Dieu sait si Camus le fut, touche-à-tout. Avec les femmes. Dévoré par un insatiable appétit de séduire, d'aimer, d'admirer. Après la parenthèse Simone Hié, la première épouse méconnue, droguée, qui le rendit si malheureux, il se tourna vers des créatures plus solaires. Francine, la mère de ses jumeaux. Maria Casarès, évidemment, rencontrée le 6 juin 1944. Catherine Sellers, autre actrice incandescente. Mette Ivers, la jeune Danoise qui ne comprenait pas pourquoi elle l'intéressait. Avec François Mitterrand, ce ministre de l'Intérieur qu'il critiqua si violemment après le 1er novembre 1954, Camus, avec Casarès, nous a laissé l'une des plus belles correspondances amoureuses du siècle, pour la France. Amusant, isn't it ? Casarès. Sellers. On en revient au théâtre. Le premier grand amour littéraire de Camus, qui, dès l'âge de 21 ans, avait créé à Alger ces troupes dont le nom dit tout : Théâtre du Travail, puis Théâtre de l'Équipe. Il y trouvait l'esprit de camaraderie, le miracle de la fraternité et de la vie, sa passion, son exaltation. À cet égard, le témoignage le plus fort de ce documentaire est étonnamment celui de Michel Bouquet, que Camus avait choisi pour jouer dans *Caligula* alors qu'il n'avait que 20 ans, avant qu'il ne figure dans les Justes, puis les Possédés. Sous le choc de la mort de Camus, Bouquet se souvient avoir pensé : "Comment ne sera-t-il plus là dans ce qui va m'arriver maintenant ?". Oui, telle est la question : comment Camus peut-il ne plus être là, dans ce monde dont il craignait, s'adressant à la jeunesse dans son discours de Stockholm, qu'il ne se défasse ?

Le Barça, stérile, subit la loi de Valence à Mestalla

Sans idée ni solution malgré un net avantage de possession, le Barça de Quique Setien connaît son premier revers, face à Valence, et laisse l'opportunité au Real Madrid, de prendre de l'avance. C'est la quatrième défaite des Blaugrana cette saison.

Avant de retrouver un Barça digne de sa réputation, il va sans doute falloir patienter. À Valence, Quique Setien a connu sa première défaite sur le banc catalan. Et elle est méritée ! Ce samedi, les Blaugrana ont été très peu inspirés. À l'image de sa saison, les joueurs du Barça montraient une domination territoriale et avec ballon plus que stérile. Pire, la défense, très peu en confiance, commettait d'innombrables erreurs. Et en toute logique, les locaux en ont profité. En l'absence de Luis Suarez, l'entraîneur espagnol avait logiquement choisi Antoine Griezmann, pour le remplacer. Problème : l'attaquant français était souvent isolé devant, et ne recevait que trop peu de ballons - aucun tir pour Griezmann. Tout comme Lionel Messi, le seul joueur attirant dans cette rencontre côté Barça, était peu soutenu par ses coéquipiers.

---Ter Stegen, seul au rendez-vous---



Fébrile, les Barcelonais donnaient dans le même temps des opportunités au club che. Notamment sur le penalty provoqué par Gaya sur une faute de Gérard Piqué. Mais, encore une fois, Marc-André Ter Stegen se muait en héros, réalisant une parade exceptionnelle (12e). Quand ce n'était pas le portier allemand, les

montants sauvaient les visiteurs (29e). À la pause, le Barça pouvait s'avouer heureux, avant que la logique ne vienne changer les choses : Jordi Alba, malheureux sur la frappe de Maxi Gomez, déviait le ballon dans la cage de Ter Stegen (48e), au retour des vestiaires. Puis Maxi Gomez, toujours lui, trouvait le che-

min des filets (77e). À 2-0, le sursaut d'orgueil catalan, couplé aux occasions de Lionel Messi, ne suffisait pas (68e, 90+2e). Barcelone perd du terrain, laissant l'opportunité au Real Madrid de prendre la tête et trois unités d'avance. Valence, dans le même temps, se rapproche petit à petit du podium.

Manchester city mutile fulham



Bien aidés par le carton rouge reçu par un défenseur de Fulham dès la sixième minute de jeu, les Citizens de Pep Guardiola se sont tranquillement imposés, face aux Cottagers à l'occasion du quatrième tour de FA Cup, ce dimanche.

À l'Etihad Stadium, l'équipe remaniée (mais toujours impressionnante), de Manchester City, démarre pied au plancher. Conséquence : le capitaine de Fulham, Tim Ream, est obligé de faucher Gabriel Jesus, dans sa surface, six minutes après le coup d'envoi. Carton rouge et penalty transformé

par Ilkay Gündoğan! Voilà qui a le mérite de faciliter la tâche des Citizens, face au valeureux et menaçant troisième de Championship, venu avec des intentions et une volonté de relancer court depuis l'arrière. Les Cottagers payeront leur audace sur les troisième et quatrième but des Skyblues, offrant généreusement un doublé en deux minutes à Gabriel Jesus, mais le break avait déjà été fait en première période, grâce à une frappe sèche de Bernardo Silva à l'entrée de la surface.

MONACO-STRASBOURG (1-3)

Moreno : "Ça a été un désastre"

Ce samedi, l'AS Monaco s'est inclinée face à Strasbourg (3-1), pour le compte de la 21e journée de Ligue 1. À l'issue de la rencontre, Robert Moreno s'est exprimé en conférence de presse, sur la médiocre prestation de son équipe. Mais le technicien espagnol n'a pas tenu à blâmer uniquement ses joueurs, il a assumé sa part de responsabilité dans cette défaite.

"C'est un sentiment horrible! On a bien commencé le match. Mais après le premier but, ça a été un désastre. C'est difficile d'attaquer une équipe qui nous attend. Il n'y avait pas un bon feeling avec le ballon, sur la cir-

culution, pour attaquer les espaces. Il a manqué de la qualité dans les passes, une bonne préparation de match, ma qualité dans mes choix... Ce qui se passe sur le terrain est ma responsabilité. Je dois mieux expliquer aux joueurs. Aujourd'hui, on n'est pas les pires du monde. (...) C'est mon équipe. Qu'il y ait défaite ou victoire. Je pense que mes joueurs sont les meilleurs. On doit travailler plus. Oui, on peut résoudre le problème défensif. Ce n'est pas la question d'un seul joueur ou d'une seule ligne".



JONATHAN IKONE :

"Aucun regret d'avoir quitté le P-sg"



À quelques heures d'affronter le Paris Saint-Germain avec Lille, Jonathan Ikoné s'est confié hier à l'émission Téléfoot sur TF1. Le milieu offensif est notamment revenu sur son début de saison poussif : "Je n'étais pas concentré. Je vais essayer de montrer un autre Jonathan. Je me mettais plus de responsabilités, alors qu'il fallait rester le même".

Tout en concédant avoir les JO "dans un coin de la tête" et espérer aller à l'Euro, l'international français formé au PSG a assumé son choix d'avoir quitté la capitale pour le nord de la France : "Je n'ai aucun regret, je devais aller voir ailleurs. Jouer au PSG, ça allait être dur".

FOOTBALL, LIGUE DES CHAMPIONS

La JSK ET L'USMA éliminés

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique, à savoir l'USM Alger et la JS Kabylie ont été éliminés de la course, au terme de la 5^e journée de la phase des poules, et confirment, ainsi, la vraie et dure réalité de l'état du football national.

PAR MOURAD SALHI

Le succès de l'équipe nationale est l'arbre qui cache la forêt. La réalité du football national est toute autre. Le champion d'Algérie en titre et le vice-champion calent sur le plan continental. Les deux clubs sont éliminés avant même le déroulement de la 6^e et dernière journée de la phase des poules. Certes, le pays traverse une période cruciale, mais cela ne justifie pas un tel échec. Condamnée à gagner pour entretenir l'espoir de la qualification pour les quarts de finale, la JS Kabylie était méconnaissable face à un club congolais de l'AS Vita Club déjà éliminée avant cette journée. Les Kabyles ont loupé une belle opportunité de regagner la confiance de leurs inconditionnels. Ces derniers ne peuvent pas digérer une telle élimination. Les supporters des Jaune et Vert haussent le ton, en appelant la direction à remettre les clés. Pour eux, le président Chérif Mellal n'a rien apporté de plus à cette équipe qui continue à



broyer du noir. La relation entre la direction et les supporters s'est en fait détériorée avec le départ de l'entraîneur français Franck Dumas, du meilleur arrière gauche du club Lyès Chetti et du sympathique milieu de terrain Tahar Benkhelifa. À cela s'ajoute le limogeage dernièrement de l'entraîneur français Hubert Velud. Venu pour un projet ambitieux, l'actuel président Cherif Mellal ne fait que continuer la politique de bricolage appliquée par ses prédécesseurs. Les coéquipiers de Benbot joueront leur dernier match de poules samedi prochain, à Tizi-Ouzou, face à l'ES Tunis pour le compte de la 6^e et dernière journée. Un match sans enjeu pour les Kabyles déjà éliminés, alors que les Tunisiens veulent l'emporter pour terminer 1^{er} du groupe. Tout comme la JSK, l'USM Alger versée dans le groupe C a officialisé son élimina-

tion à la suite de sa défaite concédée vendredi au Maroc face au Widad Casablanca (3-1). A l'issue de cette défaite, le club algérois compte deux points seulement à son compte, à une journée de l'épilogue. Lors de la 6^e et dernière journée, l'USM Alger recevra Petro Atletico ce vendredi au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans un match sans enjeu. Frappé par une crise financière sans précédent, le club phare de Soustara a failli même abandonner cette compétition continentale. L'entraîneur Dziri Billal n'a rien pu faire face à une situation très délicate. Le club phare de Soustara se concentrera sur le championnat pour éviter toute mauvaise surprise d'ici à la fin de la saison.

M. S.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE SENIORS DE JUDO

Le GS Pétroliers domine la 3^e et dernière journée

Les judokas du GS Pétroliers ont dominé les finales de la 3^e et dernière journée du championnat d'Algérie individuel seniors, en décrochant 4 des 5 titres mis en jeu samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger). La sensation de cette ultime journée de compétition, consacrée aux poids lourds, a été réalisée par la jeune judokate du GS Pétroliers Meroua Mammeri (19 ans) qui a détrôné la multiple championne d'Algérie et sa coéquipière en club, Sonia Asselah par ippon en moins d'une minute de combat dans la catégorie des +78 kg. "Je suis très contente de cette victoire qui vient récompenser de longs mois de travail. Je remercie mon entraîneur qui m'a toujours poussée à donner le maximum. Ce titre de championne d'Algérie est le fruit de ses conseils", a déclaré la nouvelle reine du judo national à l'APS. La deuxième finale féminine disputée samedi a été remportée par Thala Chikh (JS El Kseur), en l'absence pour blessure

de la tenante du titre, Kouathar Oualal (GS Pétroliers). Dans le tableau masculin, le GS Pétroliers a décroché les trois titres mis en jeu : Oussama Kabri (-90 kg), Mustapha Bouamar (-100 kg) et Mohamed Sofiane Belreka (+100 kg). L'entraîneur du GSP, Nouredine Yakoubi, s'est félicité des résultats obtenus par ses athlètes malgré l'absence de plusieurs titulaires pour blessures, à l'image de Fethi Nourine (-73 kg). "Nous avons un groupe homogène avec des athlètes d'expérience qui encadrent les jeunes et cela s'inscrit dans la politique de rajeunissement prônée par la direction du club. Le plus important pour nous est de préparer nos athlètes pour l'équipe nationale afin qu'ils puissent se distinguer au niveau international", a-t-il dit. De son côté, le directeur technique national (DTN) à la Fédération algérienne de judo, Salim Boutebcha, a estimé que ce Championnat national a été d'un niveau "moyen", en l'absence de plusieurs cadres

de l'équipe nationale. "Ce championnat nous a permis d'évaluer le niveau et de détecter de nouveaux talents. Les nouveaux champions seront convoqués pour renforcer les rangs de la sélection nationale en prévision des prochaines échéances internationales, notamment les championnats d'Afrique programmés au mois d'avril au Maroc", a-t-il déclaré. Le DTN a également soulevé le problème de l'arbitrage qui, selon lui, a été le "point noir" de ce Championnat d'Algérie : "La catégorie -73 kg messieurs a été d'un niveau supérieur par rapport aux autres catégories, mais les décisions arbitrales ont faussé le parcours de plusieurs athlètes. J'espère que cela ne se reproduira plus lors des prochaines compétitions". Les épreuves du championnat d'Algérie de judo individuel seniors ont enregistré la participation de quelque 500 judokas dont 170 dames.

APS

PAYS-BAS

Premier but de Darfalou avec Venlo

Il n'aura pas fallu beaucoup de temps à Darfalou pour se montrer décisif avec son nouveau club de Venlo. Pour le compte de la 20^e journée d'Eredivisie, le VV Venlo se déplaçait chez la lanterne rouge, le RCK Waalwijk un concurrent direct pour le maintien. Après avoir concédé un but dès la 15^e minute les coéquipiers de Darfalou sont revenus dans la partie à la 76^e grâce à un but de Jonathan Opoku qui a tout fait tout seul. Six minutes plus tard, suite à une touche du RCK, Jansson le milieu de terrain de Venlo adresse un ballon de son camp à Darfalou qui se bat le long de la ligne avec son vis à vis avant de filer vers le gardien qu'il dribble avant de marquer le but de la victoire. C'est son premier but de la saison en championnat, qui permet à son club de quitter la zone rouge pour occuper désormais la 15^e place au classement.

FRANCE

8^e but de la saison pour Delort

Montpellier s'est imposé ce soir face à Dijon sur le score de 2 à 1. L'international algérien Andy Delort en a profité pour marquer son 8^e but de la saison en championnat. Pourtant la décision finale pour les Héraultais a tardé à venir et il a fallu attendre la seconde période pour voir Mollet sonner la révolte et ouvrir le score à la 56^e. Quelques minutes plus tard Mollet encore lui botte le corner côté gauche et trouve Delort au premier poteau entre Amalfitano et Chafik qui d'une tête trompe Gomis qui ne peut rien faire. C'est le 8^e but de la saison en championnat pour Delort (11 toutes compétitions confondues) qui s'était fixé en début de saison un total de 16 buts. L'Algérien totalise 22 buts depuis le début de la saison dernière une stat impressionnante puisque que seul Mbappe (42^e) et Neymar (26^e) ont fait mieux en Ligue 1.

16^e JOURNÉE DE LIGUE 2

Le WAT rejoint l'OM en tête du classement

Le WA Tlemcen est revenu à hauteur de l'Olympique de Médéa en tête du championnat national de Ligue 2 à la faveur de sa large victoire enregistrée face à la JSM Béjaïa (4-0), ce samedi pour le compte de la 16^e journée, première manche de la phase retour. Après une pause de plus d'un mois, en

raison de la trêve hivernale, le championnat national de Ligue 2 a repris ses droits ce samedi. Ce retour à la compétition a été marqué par deux duels des extrêmes O Médéa – USM El Harrach et WA Tlemcen – JSM Béjaïa. Si les Tlemcéniens ont réussi à faire respecter la hiérarchie, en corrigeant les Béjaoui

(4-0), l'OM n'a glané qu'un seul point de son déplacement à Alger face à l'USM El Harrach (1-1). De leur côté, les poursuivants du duo WAT-OM ont connu des fortunes diverses. Le RC Relizane a été dominé par le MC Saïda (2-0), dans le derby de l'Ouest, alors que le RC Arbaâ a vu sa belle série

d'invincibilité prendre fin à Skikda face à la JSMS (2-0). Dans la lutte pour le maintien, le MO Béjaïa (14^e – 17 pts) n'a pas profité des contreperformances de la JSMB et de l'USMH pour prendre ses distances sur les deux relégables. En effet, les Crabes ont été tenus en échec par l'AS Khroub (0-0).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique
UNVIERSITE DE BATNA 2
Vice rectorat chargé de la formation supérieure de troisième cycle, de l'habilitation universitaire, de la recherche scientifique et de la formation supérieure de post-graduation cellule de suivi FNRSDT
NIF : 0 015 0523 90183 46

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06/VRPGHRS /FNRSDT/LHV/UB2/2019

Dans le cadre du fond national de la recherche scientifique et du développement technologique, l'université de Batna 2 lance un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la fourniture et la mise en service d'équipements scientifiques, informatique, reprographie et audio-visuel au profit du laboratoire de recherche des hépatites virales »LHV »
Les équipements sont composés des lots suivants :

N°	Nom du lot
01	Equipement pour système de PCR en temps réel
02	Séquenceur
03	Equipements de base d'un laboratoire de biologie moléculaire
04	Analyseur ELISA
05	Equipements de froid
06	Equipement pour typage HLA
07	Microscope binoculaire et fluorescence
08	Equipement informatique
09	Audio-visuel et reprographie

Les entreprises, fabriquant et agréés intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du régisseur de l'université Batna 2 contre paiement de (3000 00 DA) représentant les frais de reproduction (non remboursables)

Les soumissionnaires préparera (04) enveloppes :
La première enveloppe L, est destinée au dossier de candidature et aux documents devant y être inséré et mentionnés dans l'instruction aux soumissionnaires. La deuxième enveloppe L, est destinée à l'offre technique et aux documents devant y être insérés et mentionnés dans l'instruction aux soumissionnaires.
L, est destinée à l'offre financière et aux documents devant y être insérés et mentionnés dans l'instruction aux soumissionnaires.

Le soumissionnaire devra porter sur l'enveloppe L, la mention « dossier de candidature » il procédera de même pour l'enveloppe L, en opposant sur celle-ci « offre technique » et l'enveloppe L, en opposant sur celle-ci « offre financière ».

L'enveloppe externe L comportant les enveloppes (L1, L2 et L3) doit être anonyme et ne devra comporter que la mention :
« NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°06/VRPGHRS/FNRSDT/LHV/UB2/2019
« Fourniture et la mise en service d'équipements scientifiques, informatiques, reprographie et audio-visuel

AU PROFIT DU : laboratoire de recherche des hépatites virales « LHV »

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

Dossier de candidature :
1-Déclariton de candidature (dûment rempli, daté et signé)
2-Déclaration de probité (dûment remplie, datée et signée)
3-Planning de livraison (dûment rempli, daté et signé)
4-Statut s'il s'agit d'une société (copie)
5-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant els perosnnes à engager l'entreprise (gérant ou président directeur général)
6-Une copie certifiée conforme du registre de commerce légalisée par le CNRC
7-Copie de la carte d'identification fiscale (NIF)
8-Copie de la carte d'identification statistique (NIS)
9-Copie de la mise à jour CASNOS datée de moins de trois mois
10-Copie de la mise à jour CNAS datée de moins de trois mois
11-Extrait du casier judiciaire de la personne engageant l'entreprise en copie originale
12-Une copie de l'extrait de rôle mis à jour et apuré ou échéancier de paiement portant la mention (non inscrit sur le fichier national des fraudeurs) délivré par les services des impôts du lieu d'action datée de moins de trois mois
13
-Agrément de la société
14-Une copie des attestations des comptes sociaux en cours de validité pour les (SNC-SARL-EURL-SCS)
15-Attestation confirmant l'originalité des produits
16-Une copie de référence bancaire (RIB°
17-Une copie des références professionnels (attestations de bonne exécution liste des moyens humains et matériel)
18-Bilan comptable des trois dernière années visées par le service des impôts et l'expert-comptable accompagné de l'attestation du chiffre d'affaire C20 délvré par les services des impôts
19-Service après vente

-Offre technique
1-Déclaration à souscrire (dûment remplie et signée)
2-Le cahier des charges visé et signé portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » et portant son paraphe sur chaque page
3-L'engagement (garantie, délai de livraison et service après vente)
4-Catalogue qui doit comporter tout le détail technique

les spécifications techniques détaillées des produits proposés conformément au cahier des spécifications techniques.

-Offre financière
1-Lettre de soumission (dûment remplie, datée et signée)
2-Bordereau des prix unitaires (BPU) complété en chiffres et en lettres (dûment daté et signé)
3-Détail quantitatif et estimatif (DQE) complété en chiffre et en lettre (dûment daté et signé)

Les offres doivent être déposées à l'adresse :
UNIVERSITE BATNA 2
Bureau de suivi des marchés – rectorat
Route de Constantine, fcsdis, 05078 Batna
Les soumissionnaires intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Un délai de vingt et un jours (21) est accordé aux soumissionnaires pour répondre au présent cahier des charges et ce, à compter de la date de première parution de l'appel d'offre dans l'un des quotidiens nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).
Le dépôt des offres de 09h00 à 10h00 (jour ouvrable)
L'ouverture des plis sera publique et se déroulera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 10h30.
Conditions d'éligibilité
Le soumissionnaire qui sera retenu est celui ayant obtenu la note maximale après l'évaluation technique et financière.
Durée de validité des offres.
Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant (111) jours (90 jours durée de validité des offres + 21 jours de la préparation des offres) à compter de la date de la première parution de l'avis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Guelma
Etablissement public hospitalier Amir Abd El Kader Oued Zenati
NIF/ 000724049004744

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'établissement public hospitalier de oued Zenati informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre n°1/2020 relatif à l'approvisionnement en produits pharmaceutiques essentiels et vitaux au profit de l'établissement public hospitalier Amir Ebd El Kader Oued Zenati
Lot : Produits et consommables d'hémodialyse
Et suite à l'évaluation des offres en date du 08/01/2020 la commission attribuer provisoirement l'appel d'offre au fournisseur cité dans le tableau ci-dessous :

Désignation du lots	Soumissionnaire retenu	Note technique	Montant de l'offre financière en TTC		Délai de livraison	Classement	Critère de choix
			Montant minimum	Montant maximum			
Produits et consommables d'hémodialyse	SARL IMC ANNABA NIF : 099916000780112	42/50	83 273568.32 DA	84 558 294.10 DA	15 jours	OFFRE UNIQUE	OFFRE UNIQUE

Les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher des services concernés a niveau de l'EPH de Oued Zenati dans un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis.
Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics tout soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Guelma dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DE L'EDUCTION
NIF : 099044019079508

AVIS ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 82 et 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, la direction de l'éducation de la wilaya de Ain Defla informe les soumissionnaires ayant soumissionnés pour le projet relatif au EQUIPEMENT D'UN LYCEE TYPE 800/200 LITS A OUED DJEMAA objet de l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°05/2019 paru dans les journaux
-en langue étrangère
-en langue nationale
-et au bulletin des marchés de l'opérateur public (BOMOP)
après analyse technico-financière des offres le projet est attribué provisoirement à :

Désignation du projet	Entreprise	Note technique (1)	Note financière (2)	Total (1+2)	Montant en DA et TTC	Délai
Lot n°01 : Equipement mobiliers scolaires et administra tifs	SNC LK EQUIPEMENT NIF : 000135072343190	58	30	88	14.950.862, 50 DA	03 jours
Lot n°02 : Equipement laboratoire	REKWANOV MOBILIER NIF : 198005090038050	54.83	30	84.83	1.914.710,00 DA	10 jours
Lot n°03 : Equipement techno-pédagogique	SARL ENTEC NIF : 099925006264183	58.17	30	88.17	3.591.074,90 DA	30 jours
Lot n°04 : Equipement salle de sport	Infrucuosité motif (non offre qualifié)					
Lot n°05 : Equipement cuisine (gros et petits matériel de cuisine)	LAKARDI RABIE NIF : 197702040053048	54.17	29.83	84	4.403.000,00 DA	03 jours
Lot n°06 : Equipement internat-litèrie	SARL PERLE NOIRE NIF : 000316096317236	59	30	89	5.310.375,00 DA	15 jours
Ot n°07 : Equipement internat - buanderie	SNC LK EQUIPEMENT NIF : 000631010853062	54.33	30	84.33	3.709.706,00 DA	03 jours
Lot n°08 : Equipement anti incendie	Infrucuosité motif (non offre qualifié)					
Lot n°09 : Equipement tables et chaise cantine (destiné aux micro entreprise)	ETS SERIR HAMID NIF : 190020102560170	49.83	30	79.83	663.544,00 DA	04 jours

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix opéré par le service contractant peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Ain Defla dans un délai de ix (10) jours à partir de la parution du présent avis dans la presse nationale et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.
Tous els soumissionnaires intéressés par les détails de l'évaluation technique et financière de leur offres sont invités à se rapprocher des services de la direction de l'éducation de Ain Defla au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis .

Cuisine

Gratiné de pommes de terre

Ingrédients

1 kg de pommes de terre
2 oignons
2 poireaux
1 litre de lait
100 g de beurre
1 bouquet garni
Sel, poivre
Noix de muscade
1 c. à soupe de farine.

Préparation :

Eplucher et laver les pommes de terre, les émincer en rondelles assez fines. Peler et émincer les oignons. Laver puis couper finement les poireaux. Dans une casserole, porter le lait à ébullition et éteindre le feu. Dans une cocotte, faire fondre le beurre et faire blondir les oignons et les poireaux. Mouiller avec le lait et ajouter les pommes de terre et le bouquet garni. Saler et poivrer, rajouter la noix de muscade. Laisser cuire à feu très doux 30 minutes. Préchauffer alors le four à 220°C, thermostat 7-8. Ouvrir la cocotte et saupoudrer la préparation avec la farine, mélanger et laisser cuire, à couvert 7- 8 minutes pour que la sauce s'épaississe. Ôter alors le couvercle et le bouquet garni. Mettre la cocotte au four 5 à 10 minutes pour faire gratiner.

Tarte à la confiture



Ingrédients :

250 g de farine
100 g de poudre d'amandes
100 g de beurre
100 g de sucre en poudre
2 œufs
Une pincée de cannelle
Une pincée de clou de girofle
1 pincée de sel
300 g de confiture (au choix)
1 jaune d'œuf pour dorer

Préparation :

Travailler dans une jatte le beurre, le sucre jusqu'à l'obtention d'un mélange crémeux, ajouter les œufs, bien mélanger, ajouter la cannelle en poudre, le clou de girofle en poudre, une pincée de sel, incorporer la farine tamisée et le poudre d'amande, pétrir du bout des doigts jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et ferme, la rouler en boule et la laisser reposer pendant 1 heure au réfrigérateur. Étaler la pâte à une abaisse de 1cm d'épaisseur, foncer un moule à tarte beurré avec cette abaisse, piquer le fond avec une fourchette, couvrir avec la confiture. Couper le reste de pâte en lanières, les disposer en croisillons sur la tarte, badigeonner avec le jaune d'œuf. Faire cuire dans un four chaud pendant 20 minutes.



La persistance de maux de tête handicapent considérablement vos capacités de concentration, transforme les minutes en heures. Pour mettre fin à votre calvaire et rappeler au calme vos neurones, essayez ces quelques trucs.

Pour ne plus être désemparé(e), la prochaine fois que soufflé un vent de tempête sous votre crâne, essayez l'un des dix conseils suivants :

- Prenez un médicament antidouleur ne nécessitant pas de prescription médicale tout en vous assurant de suivre les indications écrites sur l'emballage ;
- Si les maux de têtes semblent directement liés à un stress, essayez de vous éloigner de sa source pendant un moment ;
- Sortez et prenez un bol d'air ;
- Faites un petit somme ;
- Allongez-vous sur le dos avec une serviette chaude sur la nuque et les épaules ;
- Demandez à une âme charitable de vous masser les muscles de la nuque et des épaules,- Le froid peut également être un remède, vous pouvez être soulagé en appli-

quant une poche de glaçon sur votre nuque ;

Respecter une bonne hygiène de vie

- Assurez-vous d'avoir des nuits suffisamment longues ;
 - Consacrez dix minutes quotidiennes à des exercices physiques légers ;
 - Prenez des repas légers et équilibrés en évitant le chocolat et l'alcool.
- Il apparaît également qu'arrêter de fumer peut réduire le risque de survenue des maux de têtes. D'autres techniques de relaxation et de réduction du stress (yoga, méditation...) peuvent parfois apporter des résultats convainquants.

Des troubles à ne pas minimiser

Les maux de têtes peuvent être des symptômes de maladies plus graves, il est DONC préférable de consulter un médecin si ceux dont vous souffrez :

Suivent le rythme de vos battements de coeur ; Durent plus de 24 heures et ne réagissent pas aux anti-douleurs ; Sont accompagnés de vertiges, de nausées ou de vomissements ; Sont de plus en plus

fréquents et sévères ; Sont accompagnés de fièvre et de douleur dans la nuque ; Créent une douleur telle qu'elle vous empêche de travailler et de réaliser des tâches quotidiennes.



CONSEILS PRATIQUES

Cuisiner en économisant argent et énergie



Voici une foule de petits trucs qui vous permettront de cuisiner en économisant de l'argent et de l'énergie!

Votre réfrigérateur

Le réfrigérateur consomme plus d'énergie que tout autre appareil électroménager, mais on peut en réduire la consom-

mation d'énergie en gardant sa température de 3 à 5°C (38 à 42°F) et celle du congélateur de -17 à 15 °C (0 à 5°F). Évitant de placer le réfrigérateur dans un endroit chaud, par exemple près d'une source de chaleur ou en plein soleil. Au moins une fois l'an, nettoyer le serpentin de condenseur à l'arrière ou en bas du réfrigérateur

pour un fonctionnement plus efficace.

Les modes de cuisson

Utiliser une bouilloire électrique, car elle consomme moitié moins d'énergie que la cuisinière pour faire bouillir l'eau.

Pour la cuisson des aliments

Choisir des ustensiles en verre, qui cuisent plus rapidement que ceux en métal. Il est bon que le feu de la cuisinière soit de la même dimension que la base de l'ustensile de cuisson. -Ne pas gaspiller d'énergie à préchauffer le four, car la plupart du temps, ce n'est pas nécessaire.

Pour les pâtisseries et gâteaux

Il suffit de préchauffer le four 10 minutes. Il est possible d'éteindre le four 15 minutes plus tôt pour des mets comme des rôtis et les plats en cocotte, car la chaleur du four est suffisante pour finir la cuisson.

-Réduire le feu lorsque l'eau arrive à ébullition. L'eau sera à la même température que si elle bouillait à gros bouillons.

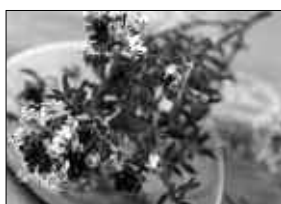
Trucs et astuces

Soulager les maux de gorge



Gargarisez-vous avec de l'eau salée plusieurs fois par jour. Le soir prenez un bol de lait bien chaud sucré avec du miel de ronce.

Contre le rhume



Pensez à faire des infusions de thym que l'on trouve dans le commerce, sucré avec du miel. Le soir avant de se coucher, faites des inhalations toujours avec du thym. wwwest un désinfectant des voies respiratoires.

Vous avez du mal à vous endormir



Prenez une infusion de tilleul, ou un bol de lait sucré d'une bonne c. a soupe de miel.

L'ail, l'alié santé



L'ail est un très bon antibiotique. Croquez-le de temps en temps. Il lutte contre le cancer. Il est tout aussi bon pour les chutes de cheveux, il permet la circulation sanguine.

O. A. A.

Mots Fléchés N°3882

manque- ble indolentes ↓		boîte à bijoux ↓		futur écuyer ↓		grade de judoka aquile- ment ↓		distendue ↓		ascen- sions ↓		dépla- dera ↓	
↓		insolite ↓		élèvera ↓		↓		normal ↓				vraiment très peu ↓	
grondai ↓										grave- leux pronom masculin ↓			
âneries ↓						mettais en ordre désola- tion ↓							
direction ↓				outils de maçons saint bi- gourdan ↓									
retire ↓			effrayé début de roman ↓							animal de bât matières de dents ↓			
évita un problème ↓		auque de poulet désirées ↓			extirpera totale ↓			le même en petit érein- terai ↓				jeu de cartes ↓	
groupe de denrées expirent ↓				page des gros ca- ractères creux ↓			installa planche à voile ↓						
↓						déquerpi le vide ↓				posses- sif appliquer ↓			peinèrent ↓
incendie ↓	gonfla mouve- ments ↓				ferait du tort glacé ↓								
blémira ↓			très forts ↓										tournoi ouvert à tous ↓
échine ↓								envol aller au hasard ↓					
			provenir répands ↓							ennui de coiffeur parfait ↓			
fruits de ronciers ↓		relit sa leçon ↓		charries répéta ↓									
				enchante- ter ↓		plissent petit récepteur ↓							
grande audace fixera ↓								marque d'infinitif petit billet ↓				espèce de mouton ↓	
					prépara au combat ↓							trésor en filon terre émergée ↓	
inoccu- pées lourdes charges ↓								drupe à huile partie de squelette ↓					
			néqation ↓			être sans esprit ↓				fibre textile ↓			
disjointes ↓													

SUDOKU

N°3882

SOLUTION SUDOKU

N°3881

SOLUTIONS MOTS
FLECHES 3881

	7					2	6
	1		8	3		4	
3				6			8
		2		6		1	
			4		8		
		7		5		4	
9			6				1
	3		1	9		5	
7	6					3	

3	2	8	4	1	9	5	6	7
4	6	9	5	8	7	3	2	1
5	1	7	6	3	2	9	8	4
9	4	6	8	5	1	7	3	2
8	7	5	9	2	3	1	4	6
2	3	1	7	6	4	8	9	5
6	5	3	1	4	8	2	7	9
7	8	4	2	9	5	6	1	3
1	9	2	3	7	6	4	5	8

■	C	■	A	■	F	■	F	■	P	■	A	■	I
D	I	S	C	R	I	M	I	N	A	T	I	O	N
■	R	E	T	I	R	A	G	E	S	■	N	U	S
O	C	R	E	■	M	I	E	T	T	E	S	■	E
■	O	V	U	L	E	■	A	T	E	L	I	E	R
U	N	I	R	A	■	A	I	E	U	L	■	N	E
■	C	E	S	S	E	S	■	T	R	E	S	S	E
L	I	T	■	S	S	■	L	E	I	■	C	O	■
■	S	T	R	E	S	S	E	■	S	O	I	R	S
L	I	E	E	■	O	U	T	R	E	■	A	C	E
■	O	■	M	E	R	I	T	E	R	A	■	E	V
E	N	F	I	N	■	T	R	I	A	N	G	L	E
■	A	S	T	I	■	E	N	S	I	L	E	R	■
R	E	M	E	R	C	I	E	E	■	M	A	R	I
■	C	E	■	E	T	C	■	S	I	E	N	■	T
B	O	U	C	■	E	T	A	■	C	R	E	V	E
■	U	S	U	F	R	U	I	T	I	E	R	E	■
P	R	E	T	R	E	S	S	E	■	Z	E	L	E
■	T	■	T	E	S	■	E	R	S	■	Z	O	O
D	E	G	E	L	■	D	E	N	I	M	■	C	L
■	R	A	R	E	T	E	■	E	L	U	D	E	E

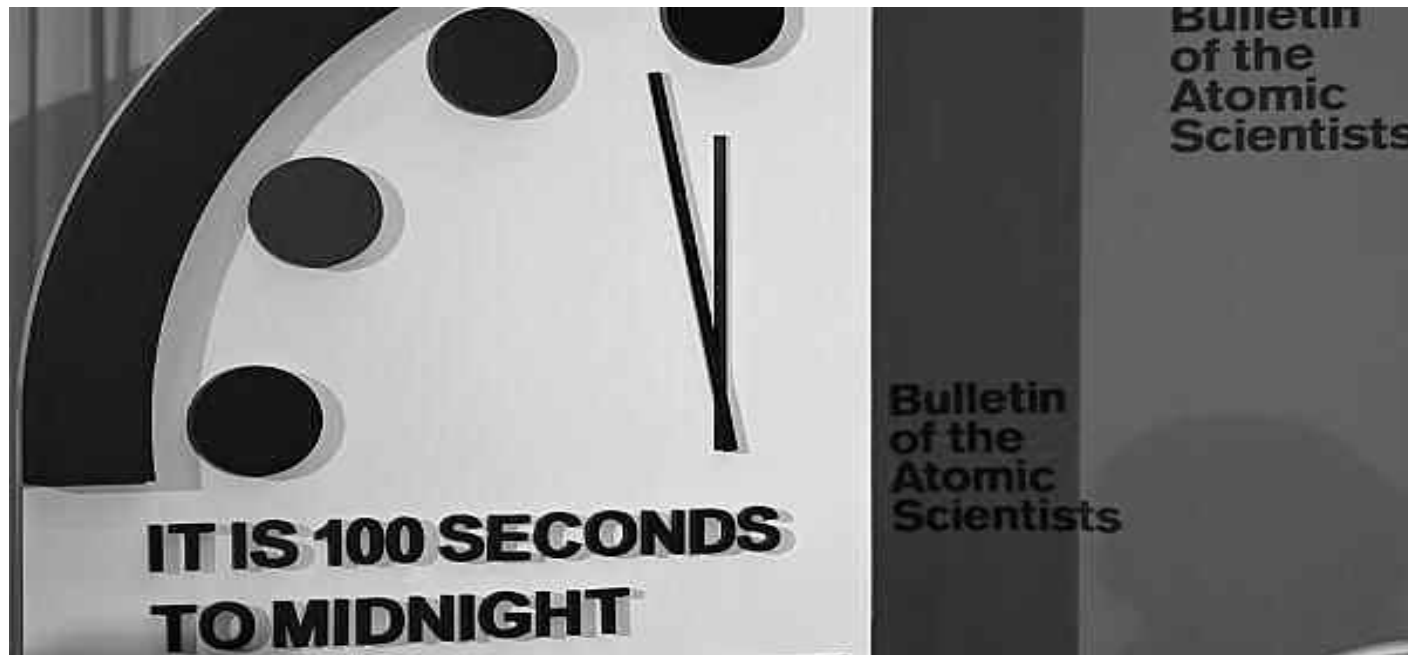
100 secondes avant l'apocalypse

L'horloge de la fin du monde (Doomsday Clock) est un concept créé peu de temps après le début de la guerre froide. Sur cette horloge fictive, minuit représente la fin du monde.

Tous les ans depuis 1947, des chercheurs du *Bulletin of the Atomic Scientists* ajustent l'heure affichée dans le but de refléter l'état de menaces qui pèsent sur l'humanité.

Au départ n'étaient abordés que les risques nucléaires inhérents aux relations tendues entre les États-Unis et l'Union Soviétique, mais depuis plusieurs décennies d'autres formes de risques sont considérées. Citons le réchauffement climatique, ou les cyber-guerres, par exemple.

L'année dernière (et l'année d'avant), il était 23h58 sur l'horloge de l'apocalypse. Pour justifier leur point de vue, les chercheurs avaient évoqué les tensions entre les États-Unis et la Russie, jugées inacceptables, des problèmes non résolus avec la Corée du Nord, ou encore la décision du président Trump d'abandonner l'accord nucléaire avec l'Iran. Sans oublier



l'urgence climatique face à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés. Mais depuis, la situation a évolué. C'est pourquoi les chercheurs ont décidé d'avancer l'heure d'encore 20 secondes.

Un monde très dangereux normalisé

Pourquoi avancer l'heure ? Parce que selon les chercheurs, ce qui apparaissait il y a deux ans comme une simple "anomalie" se présente aujourd'hui

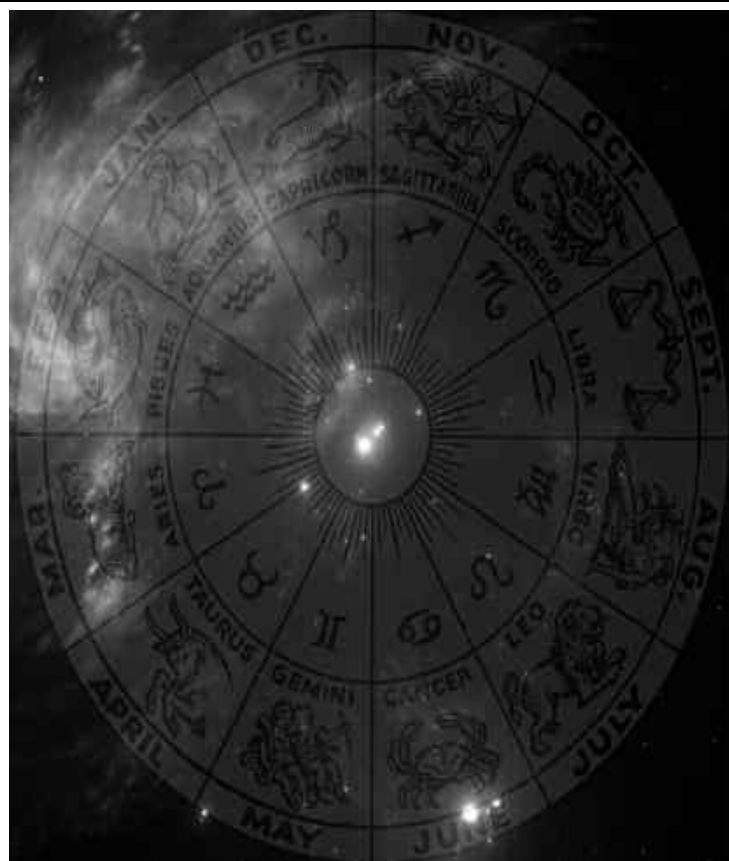
comme une réalité apparemment durable.

Outre les conflits qui opposent encore aujourd'hui les États-Unis et le pouvoir iranien, les chercheurs évoquent également la guerre de la désinformation, ou encore le développement de systèmes d'intelligence artificielle et d'armes hypersoniques de plus en plus sophistiquées.

Pendant ce temps, les températures mondiales continuent d'augmenter, déstabilisant l'équilibre des écosys-

tèmes. Si les chercheurs se félicitent de voir la jeunesse mondiale se mobiliser face à l'urgence climatique, ils dénoncent en revanche la non-réponse des politiques. Les dirigeants mondiaux semblent en effet incapables de s'entendre sur la marche environnementale à suivre pour tenter de redresser la situation. En témoigne l'échec cuisant des négociations lors du sommet de la COP25, tenue à Madrid en décembre dernier.

L'astrologie, ancêtre de l'analyse prédictive des algorithmes d'aujourd'hui



L'astrologie est un ensemble de croyances et de pratiques, généralement considérée comme une pseudo-science. Celle-ci repose sur l'interprétation symbolique des correspondances entre la position et le mouvement des planètes du système solaire et les affaires humaines, collectives ou individuelles. Comme l'explique *The Guardian* dans un article paru le 11 janvier 2019, l'astrologie a pourtant joué un rôle important dans l'histoire de la science.

Le quotidien britannique a par exemple cité Johannes Kepler, mathématicien ayant découvert le principe d'héliocentrisme. Or, cette découverte a été partagée avec Nicolas Copernic, qui était un astrologue plus que

convaincu. Ce dernier élaborait de nombreux horoscopes pour Rodolphe II, roi de Bohême. Ces informations sont extraites d'un ouvrage du data scientist étasunien Alexander Boxer, portant sur ce lien entre astrologie et science. Ce livre, paru en janvier 2020, a été baptisé *A Scheme of Heaven: Astrology and the Birth of Science* (Le schéma des cieux : l'astrologie et la naissance de la science).

L'astrologie, plus qu'une simple mode

L'intéressé est remonté jusqu'au II^e siècle avant J.-C., lorsque l'astronome Hipparque faisait des relevés astronomiques les plus précis possible. Celui-ci estimait que seules des données précises allaient permettre

d'effectuer de sérieuses prédictions ! Ainsi, les outils géométriques ont été améliorés en grande partie parce que les relevés de l'observation des planètes se devaient d'être très précis. Si l'astrologie des journaux, très populaire au XIX^e siècle, est à oublier car peu précise, l'astrologie d'aujourd'hui – ou plutôt celle d'Internet – nécessite de nombreuses données. Alexander Boxer fait d'ailleurs un parallèle avec ce dont sont aujourd'hui capables les algorithmes. Le data scientist rappelle que les sociétés collectent les données d'utilisateurs pour, entre autres, prédire nos comportements de consommateurs ainsi que leur évolution.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Balise de localisation

Inventeur : Alexandre Defromont Date : 2017 Lieu : France

Une balise de localisation et de signalisation de sinistres mise au point par un sapeur-pompier pour faciliter les interventions de secours lors d'un incendie ou d'un malaise.



TAKEN 2



21h00



Depuis qu'il a arraché sa fille Kim des mains d'un groupe mafieux albanais, Bryan Mills, ancien agent de la CIA aux compétences très particulières, veille tout spécialement sur elle. Mais lors d'un séjour à Istanbul, il est enlevé ainsi que son ex-femme Lenore par des membres de ce gang. Leur chef, Murad Krasniqi, veut ainsi venger la mort de son fils, éliminé par Mills. Ayant échappé à l'enlèvement, Kim tente de sauver ses parents en suivant les instructions que lui donne son père via un mini téléphone cellulaire. Bryan parvient à s'échapper, mais sans Lenore. Dès lors, il doit non seulement la libérer, mais aussi mettre Kim en sécurité

INDEPENDENCE DAY



21h00



Au matin du 2 juillet, d'étranges phénomènes atmosphériques brouillent les images satellites. Peu après, les grandes villes américaines et les capitales du monde voient leur ciel obscurci par des vaisseaux extraterrestres de 25 kilomètres de diamètre issus des flancs du vaisseau-mère. Ces gigantesques soucoupes envahissent le ciel terrestre et attaquent tout ce qui bouge. Le président des États-Unis organise la défense.

LES RIVIÈRES POURPRES
LIGNÉE DE VERRE

21h00



Alors qu'il parcourt le jardin de la propriété des Monferville, le majordome tombe sur un jeune garçon de 17 ans en piteux état. Selon lui, il serait Herminien de Monferville, enfant de la grande famille éponyme, disparu il y a 6 ans. De son côté, Camille, supposée en vacances, est à la recherche de son fils Léo dont elle ne retrouve plus la trace. Son enquête l'amène chez les Monferville. Car elle a compris le plan de son fils : se faire passer pour cet enfant disparu qui lui ressemble étrangement, afin de bénéficier du mode de vie luxueux de cette famille.

SECRETS D'HISTOIRE
AGRIPPINE : TU SERAS UN
MONSTRE, MON FILS...

21h00



Dans ce nouvel épisode, Stéphane Bern part à la rencontre d'Agrippine, la plus grande impératrice que Rome ait jamais connue. Une femme au destin des plus romanesques... Avidé de pouvoir, cette souveraine est la soeur de l'empereur fou Caligula, la rivale de la sensuelle Messaline et la mère du monstrueux Néron. Politique, ambitieuse, sans scrupule, Agrippine n'a qu'une devise : « vaincre ou mourir ». Entrer dans son histoire, c'est plonger dans les moeurs de la Rome Antique du premier siècle de notre ère, découvrir ce qui constitue la vie quotidienne de l'époque, mais aussi prendre la mesure des complots, des meurtres et des plaisirs sans limite, qui ont agité la société romaine

LA SELECTION
DU MIDI LIBRECOURS SANS
TE RETOURNER

21h00



Varsovie, 1942. Srulik, 8 ans, parvient à s'échapper du ghetto de Varsovie grâce au sacrifice de son père. - Cours aussi longtemps que tu pourras -, lui a-t-il ordonné avant de tomber sous une salve de mitraillette. Fuyant à toutes jambes dans la forêt, le garçon, pris en chasse par les officiers allemands et bientôt tenaillé par le froid et la faim, s'effondre sur le seuil de Magda. Bien que surveillée par les Allemands, la jeune femme le recueille et lui enseigne les rudiments de la religion catholique. Quand le danger devient trop pressant, Srulik reprend la route, mendiant du travail de ferme en ferme et cachant son identité pour survivre

FESTIVAL
DE LIÈGE - VOO RIRE

21h00



L'an passé, le Festival international du rire de Liège faisait sa 6^e édition. L'occasion de montrer que, décidément, « les Belges savent recevoir » ! C'est le thème qui a été retenu pour cette soirée de gala. Pour le prouver, les Frères Taloché ont rassemblé des talents de tous les horizons : l'intello-comique belge Alex Vizorek côtoie la magie décalée d'Eric Antoine, l'univers cyniquement drôle de Jérémy Ferrari, le charme trash de Constance, accompagnée de Marie Reno, le petit prodige de l'humour Baptiste Lecaplain ou encore Rachid Badouri, qui prouve par A plus B que le Canada aussi sait recevoir

MARIÉS
AU PREMIER REGARD

21h00



Depuis trois ans, de nombreux couples ont tenté l'expérience dans le but de trouver l'amour. L'année dernière, la science avait réuni Charline et Vivien en estimant leur taux de compatibilité à 78%. Le procédé a fonctionné pleinement car aujourd'hui, un an après, Charline et Vivien sont plus amoureux que jamais. C'est pour vivre la même histoire d'amour que, cette année encore, des milliers de célibataires ont mis leur destin entre les mains de la science et vont peut-être, eux aussi, enfin connaître le bonheur...

SAM THÉO



21h00



Sam tente le tout pour le tout et réussit à sauver son couple. Enfin heureuse, elle déchante lorsque Deborah, la femme d'Antoine, arrive. Xavier met son couple en péril en emmenant Chloé, en cachette, voir son père en prison. Véro est folle de rage, d'autant que cette rencontre a bouleversé Chloé, qui a fugué



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

ISABELLE ADJANI

CHIC ET SVELTE POUR UN DÎNER ÉLÉGANT AU MUSÉE DES ARTS DÉCO

Dimanche 20 janvier 2020, les Arts Déco ont convié plusieurs personnalités à un dîner mémorable. Le musée parisien célébrait le don d'une broche en diamants et rubis de la créatrice chinoise Cindy Chao baptisée "Ruby Butterfly" pour sa Galerie des Bijoux. Isabelle Adjani faisait partie des chanceux invités. Ultrachic en costume et chapeau noirs, une broche Cindy Chao posée sur le revers satiné de son blazer (la "Damask Rose"), l'actrice a fait sensation pour cette nuit au musée.

La chanteuse (et petite sœur d'Emmanuelle Seigner) Marie-Amélie Seigner, la maire du 8^e arrondissement de Paris, Jeanne d'Hauterrie, la couturière chinoise Guo Pei et plusieurs autres célébrités s'étaient rendues aux Arts Déco pour cette soirée précieuse.



Charlene de Monaco
A 42 ans : l'adorable vidéo des jumeaux qui chantent pour elle

42 ans et le plus beau des anniversaires. La princesse Charlene de Monaco souffle ce samedi 25 janvier ses 42 bougies. L'occasion pour ses enfants, Gabriella et Jacques, 5 ans, de rendre justice à la meilleure des mamans. Les jumeaux ont donc revêtu leurs habits de fêtes et couvre-chefs des jours de célébration pour enregistrer une adorable vidéo. On y voit les 2 bambins chanter "Joyeux anniversaire" à leur maman en anglais.



Louane
Grossesse sportive et wakeboard entre copines

La rumeur courait depuis plusieurs mois et c'est désormais officiel, Louane est enceinte. La chanteuse de 23 ans a en effet officialisé sa grossesse lors du dernier défilé Haute Couture de Jean Paul Gaultier, mercredi 22 janvier 2020 au Théâtre du Châtelet, à Paris. Toute pimpante, la chanteuse était incapable de dissimuler son beau baby-bump sous sa robe noire.

Fadjr	06h25
Dohr	13h00
Asr	15h46
Maghreb	18h09
Icha	19h31

CORONAVIRUS / RETOUR DES PELERINS ALGERIENS

CE QUE PRÉVOIT LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, vient d'annoncer des "mesures particulières", en faveur des pèlerins qui sont de retour de la Mecque, "Omra", et ce pour éviter les risques de propagation du nouveau coronavirus en Algérie.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le Dr Djamel Fourar, directeur de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, lors d'une conférence de presse.

L'épidémie du coronavirus est en effet toujours en cours en Chine. Les cas identifiés dans plusieurs pays, sont tous des cas importés de ce pays.

Dans ce contexte, le ministère de la Santé demande aux professionnels du secteur, d'être particulièrement vigilants vis-à-vis ce virus meurtrier. A titre préventif, le ministère envisage des mesures de protection, en faveur des pèlerins qui vont subir des contrôles médicaux, précise le Dr Fourar.

Le coronavirus a fait 56 morts en Chine !

Le bilan de l'épidémie de pneumonie virale en Chine, est monté à 56 morts et près de 2.000 personnes sont contaminées, ont indiqué les autorités dimanche 26 janvier.

L'épidémie a atteint l'Europe et l'Australie, malgré le renforcement des mesures prises pour tenter d'enrayer sa propagation : à compter de lundi, les agences de voyages chinoises ne pourront plus vendre de réservations d'hôtels, ni de séjours à des groupes, a annoncé la chaîne de télévision CCTV.

La crise survient en plein chassé-croisé du Nouvel An, lorsque les Chinois mettent à profit leurs sept jours de congé, pour voyager d'un bout à l'autre de leur pays.

Des médecins militaires ont été dépêchés à Wuhan, ville du centre de la Chine où est apparu en décembre le virus, actuellement de facto mise en quarantaine, et la construction d'un deuxième hôpital



d'urgence y a été lancée.

15 nouveaux décès ont été enregistrés, parmi lesquels un premier mort à Shanghai, et au moins 688 nouveaux cas d'infections au coronavirus ont été confirmés, soit un total de 1.975 dans le pays, selon la Commission nationale de la santé.

Une première ville chinoise, Shantou, à plus d'un millier de km au Sud de Wuhan, va mettre en place dimanche à partir de minuit, des mesures de restrictions d'accès pour tous les véhicules non essentiels, à cette mégapole de plus de 5 millions d'habitants. Les autorités de Tianjin, 15 millions d'habitants, ont pour leur part annoncé la suspension, à compter de lundi, des liaisons en bus longue distance, devenant la deuxième grande métropole à prendre une telle mesure après Pékin.

Un taux de mortalité faible

La Chine multiplie ainsi les initiatives pour tenter d'enrayer la progression du coronavirus, désormais présent sur quatre Continents.

"Face à la situation grave d'une épidémie qui s'accélère (...), il est nécessaire de renforcer la direction centralisée et unifiée du Comité central du Parti", a déclaré le président Xi Jinping, au cours

d'une réunion du Comité permanent du Bureau politique du Parti communiste, l'instance de sept membres qui dirige la Chine.

La France a pour sa part, annoncé vendredi, trois cas de contamination confirmés, présentés comme les premiers en Europe, l'Australie faisant état samedi de quatre malades, des personnes récemment rentrées de Chine. Une demi-douzaine de pays d'Asie sont désormais touchés, et un deuxième cas a été confirmé aux Etats-Unis. Un cas suspect a été détecté, pour la première fois, au Canada.

L'étude des premiers cas tend toutefois, à montrer que le taux de mortalité de ce virus, baptisé 2019-nCoV, de la famille des coronavirus, est assez faible. Ce taux "est pour l'instant de moins de 5 pour cent", juge le professeur français Yazdan Yazdanpanah, expert auprès de l'OMS et qui a pris en charge des patients en France.

Pour comparaison, le syndrome respiratoire aigu sévère, avec 774 morts dans le monde en 2002/2003, avait un taux de mortalité de 9,5 %.

Wuhan coupée du monde

La Chine est entrée dans l'année du Rat,

sous le signe du coronavirus. Pour le jour de l'An, les rues de Wuhan sont comme mortes, les rares passants se couvrant le visage avec un masque de protection, dont le port est obligatoire, a constaté une équipe de l'AFP. En ville, il faut attendre des heures pour pouvoir consulter un médecin.

Tous les décès, sauf trois, ont été enregistrés dans cette cité ou ailleurs au Hubei.

Aux limites de la zone interdite, à une vingtaine de kilomètres à l'Est du centre-ville, des véhicules tentant de franchir un péage autoroutier, doivent faire demi-tour. Les trains et les avions n'ont en principe plus le droit de quitter Wuhan, depuis jeudi. Les pays occidentaux se mobilisent afin d'organiser dans les prochains jours, l'évacuation de leurs ressortissants. Les Etats-Unis ont annoncé dimanche, organiser le départ de leur personnel diplomatique et de citoyens américains, espérant faire partir mardi, un vol direct de Wuhan à San Francisco.

Outre Wuhan, pratiquement toute la province du Hubei est coupée du monde, portant le nombre total des habitants confinés à plus de 56 millions, soit presque la population de l'Afrique du Sud.

L'armée a envoyé dans la zone interdite, trois avions d'où ont débarqué vendredi 450 médecins militaires et autres membres du personnel médical. Certains d'entre eux ont l'expérience de la lutte contre Ebola et le Sras, une souche similaire au nouveau coronavirus, qui avait entraîné la mort de 650 personnes en Chine continentale et à Hong Kong, entre 2002 et 2003.

Les hôpitaux étant débordés, la construction d'un deuxième site devant accueillir plus de mille lits, a commencé à Wuhan. Elle doit être achevée... sous quinzaine, selon les médias publics. A Hong Kong, où cinq cas de contamination ont été enregistrés, l'alerte maximale a été décrétée, entraînant notamment des fermetures d'école et de Disneyland.

TIARET

UN HOMME MEURT ASPHYXIÉ AU MONOXYDE DE CARBONE

Un homme de 43 ans a trouvé la mort, hier, après avoir été intoxiqué par le monoxyde de carbone, (CO), dans son domicile à Tiaret, a indiqué la Protection civile.

La victime par inhalation du monoxyde de carbone, (CO), a été retrouvée morte dans son domicile à la rue 200 logements dans cette wilaya. Sa dépouille a été évacuée à

la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf.

Pas plus tard qu'avant-hier, une femme de 58 ans est décédée, asphyxiée au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau, à Beni Messous (Alger). La défunte est une enseignante à l'université de Bouzareah.

En dépit de l'amélioration des condi-

tions de vie dans les habitations et des campagnes de sensibilisation, le nombre de morts par intoxication au gaz de monoxyde de carbone, (CO), est en hausse. Trente personnes ont péri et plus de 270 autres, ont été sauvées au cours de la première quinzaine du mois de janvier en cours, avait indiqué récemment la direction de la Protection civile.

